



**MINISTÈRE  
DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Bilan SPE 2022

du ministère de l'Europe  
et des Affaires étrangères





|  |           |
|--|-----------|
| Editorial du haut fonctionnaire au développement durable.....                | 4         |
| L'écoresponsabilité au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères..... | 5         |
| L'écoresponsabilité dans le réseau diplomatique, consulaire et culturel..... | 9         |
| Feuille de route SPE.....  | 10        |
| <b>Sujets transversaux.....</b>  | <b>15</b> |
| 1. Gouvernance et pilotage.....  | 16        |
| 2. Communication.....  | 17        |
| 3. Sensibilisation et formation.....   | 19        |
| 4. Appel a projets.....  | 21        |
| 5. outils mis en place.....  | 23        |
| 6. Autres actions innovantes et initiatives.....                             | 25        |
| <b>Mieux se déplacer.....</b>  | <b>27</b> |
| Mesure 1.....  | 28        |
| Mesure 2.....  | 31        |
| Mesure 3.....  | 33        |
| Mesure 4.....  | 35        |
| Mesure 5.....  | 36        |
| <b>Mieux produire et mieux consommer.....</b>                                | <b>37</b> |
| Mesure 6.....  | 38        |
| Mesure 7.....  | 41        |
| Mesure 8.....  | 43        |
| Mesure 9.....  | 45        |
| Mesure 10.....   | 47        |
| <b>Mieux se nourrir.....</b>   | <b>49</b> |
| Mesure 11.....   | 50        |
| Mesure 12.....   | 51        |
| <b>Mieux gérer les bâtiments de l'Etat.....</b>                              | <b>53</b> |
| Mesure 13.....   | 54        |
| Mesure 14.....   | 57        |
| Mesure 15.....   | 61        |
| Mesure 16 et 17.....   | 63        |
| <b>Mieux protéger et valoriser nos écosystèmes.....</b>                      | <b>65</b> |
| Mesure 18.....   | 66        |
| Mesure 19.....   | 68        |
| Mesure 20.....   | 69        |

# Editorial du haut fonctionnaire au développement durable

La transition écologique est au cœur de l'agenda de transformation du ministère, issu des états généraux de la diplomatie tenus au printemps 2022. La publication du plan gouvernemental de sobriété énergétique a également donné une nouvelle impulsion dans un contexte mondial complexe dû à la guerre en Ukraine.

Sur la base du travail accompli depuis la circulaire du 25 février 2020 « engagements de l'Etat pour des services publics écoresponsables » et les années précédentes, le ministère, comme toutes les administrations, se devait de renforcer ses actions en matière de transition écologique.

Le premier comité de l'énergie, présidé par la Secrétaire générale adjointe, s'est tenu le 4 octobre 2022. Réunissant les différentes directions du ministère, il a permis d'échanger sur le projet de plan ministériel de sobriété énergétique, qui a ensuite été présenté aux organisations syndicales avant son adoption définitive et sa mise en œuvre. Les résultats ont été à la hauteur des ambitions puisque la consommation d'énergie sur nos sites d'administration centrale a baissé de 12,78 % entre 2021 et 2022.

L'année 2022 a également été marquée par la réalisation du bilan de gaz à effet de serre (BEGES) d'administration centrale, exercice obligatoire tous les 3 ans pour toute administration de plus de 250 agents. Il fait apparaître une baisse de plus de 50% des émissions de gaz à effet de serre entre 2010 et 2021 pour les émissions directes et indirectes associées à l'énergie consommée (SCOPE 1 et 2). En découle un plan de transition que le ministère se doit de mettre en œuvre.

Les efforts ont aussi porté sur le réseau diplomatique, consulaire et culturel à l'étranger. Lors de la conférence des Ambassadrices et Ambassadeurs, la Ministre a annoncé un fonds vert doté d'un million d'euros pour notre réseau en 2023. Celui-ci, piloté par la direction de l'immeuble et de la logistique et la direction des affaires financières, inclut l'appel à projets « innovons pour une ambassade verte » de 300 000 euros en 2023 (200 000 euros les années précédentes) et une enveloppe de 700 000 euros consacrée aux audits énergétiques, projets de panneaux photovoltaïques ou encore de véhicules hybrides ou électriques.

Sur le même modèle qu'Ambassades vertes, la direction générale de la mondialisation a créé en 2022 le label et l'appel à projets « Institut vert », à destination des Instituts français dans le monde. 4 ont été récompensés en 2022.

Les efforts du ministère se poursuivent en 2023. L'ambassade de France à Libreville par exemple a été inaugurée par le Président de la République en début d'année. Elle vise les certifications environnementales CERWAY et FSC.

**Olivier PLANCON**

# L'écoresponsabilité au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

A l'heure où la responsabilité écologique est au cœur des politiques publiques et des préoccupations citoyennes, le ministère présente ses avancées dans le cadre de la démarche « services publics écoresponsables » (SPE) pour l'année 2022. Cette année a également permis la finalisation du bilan des émissions de gaz à effet de serre du ministère pour l'année 2022 (sur la base des données de 2021), qui a abouti à un plan de transition.

Notre réseau diplomatique, consulaire et culturel, bien qu'exclu du champ d'application de la circulaire, est encouragé à appliquer ces mesures, dans un devoir d'exemplarité. Ainsi, le programme « Ambassades vertes », lancé en 2015, a été réorienté dès 2020 vers les mesures SPE. Notre réseau est encouragé à rejoindre ce programme. Des exemples sont présentés dans ce bilan.

Les opérateurs ont également été sollicités pour ce nouvel exercice. Leurs réponses sont indiquées pour chaque mesure.

## Les principales avancées pour 2022



### Mobilité durable

- 112 agents ont opté pour le forfait mobilité durable en 2022.
- 25 points de recharge pour véhicules électriques sont installés dans les emprises en administration centrale.
- 36% des véhicules en administration centrale sont électriques ou hybrides rechargeables.
- Réduction de 38% de la flotte de véhicules en administration centrale depuis 2010.
- 375 emplacements pour vélos à disposition sur tous les sites en administration centrale (+20 depuis 2020).
- + de 80% des kilomètres réalisés entre le travail et le domicile des agents sont effectués en transport en commun ou en vélo.
- Accès disponible à un système de visioconférence pour tous les agents.



### L'État s'engage en faveur d'achats plus responsables

- Rédaction d'un plan ministériel d'achats durables pour 2021-2025.
- 46% des marchés notifiés en 2022 comportent des clauses environnementales.
- Bannissement du plastique à usage unique à l'Hôtel de la Ministre et dans les prestations de traiteur.

- 450 m3 de mobilier donnés à l'association Valdelia.
- Valorisation des biodéchets grâce à un partenariat entre notre prestataire Convivio en Ile-de-France et l'entreprise Moulinot.
- Renouvellement de la feuille de route ministérielle du numérique responsable.
- Déploiement de photocopieurs en noir et blanc (70%) en remplacement de photocopieurs couleur.



### L'État s'engage pour une alimentation plus respectueuse de l'environnement

- + de 50% de produits issus d'agriculture biologique ou de qualité durable dans les restaurants administratifs d'administration centrale dont 22% de produits issus de l'agriculture biologique en Ile-de-France.
- Respect d'une offre végétarienne quotidienne dans les restaurants administratifs franciliens et nantais.
- + de 500 kg de légumes et fruits récoltés en 2022 dans le jardin de la Celle Saint Cloud et utilisés en cuisine de l'Hôtel de la Ministre.



### L'État s'engage pour la réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments publics

- Finalisation du bilan des émissions de gaz à effet de serre du ministère : - 56% de tonnes équivalent carbone émises entre 2010 et 2021.
- - 12,78% de consommation d'énergie en administration centrale entre 2021 et 2022.
- Déploiement d'un contrat de performance énergétique sur les sites franciliens qui a déjà permis une économie d'énergie de 15% par rapport à 2019.
- Raccordement de la grande majorité des sites d'administration centrale aux réseaux de chaleur urbain, représentant 92% des agents. + de 50% de l'énergie fournie provient de sources renouvelables ou de récupération.
- Sensibilisation des agents à la sobriété énergétique : diffusion de consignes de chauffage et climatisation, création d'une rubrique dans l'intranet,...
- 1 chaudière à fioul retirée en 2023 (représentation permanente auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg).



### L'État s'engage pour la réduction des produits phytopharmaceutiques

- Aucun produit phytopharmaceutique utilisé dans le cadre de l'entretien des espaces verts.
- Mesures pour limiter l'arrosage et revaloriser les déchets verts.

## Les prochaines étapes à mettre en œuvre



### Sujets transversaux

- Intensifier la politique de sensibilisation des agents autour des enjeux du développement durable et des éco-gestes.
- Lancer une communication spécifique sur la plateforme d'échanges et de dons de matériel auprès des services concernés.
- Effectuer une revue des configurations de l'ensemble des équipements informatiques afin d'améliorer leur mise en veille électrique automatique.



### L'État s'engage en faveur de la mobilité durable des ministres et des agents

- Etablir un plan de mobilité en lien avec le référent mobilité.
- Disposer d'un parc automobile comprenant 40% de véhicules électriques.
- Prévoir des emplacements pour vélos et des bornes de recharge dans les projets immobiliers.
- Réduire les voyages et missions dans un contexte d'une reprise de l'activité aérienne, en tenant aussi compte des contraintes liées à l'expatriation.
- Etudier les pistes de contribution climatique à la hauteur des trajets aériens effectués dans le cadre de missions.



### L'État s'engage en faveur d'achats plus responsables

- Continuer la sensibilisation des services prescripteurs pour intégrer davantage de clauses environnementales (atelier, guide,...)
- Augmenter la part du matériel numérique reconditionné (- de 20% en 2022)
- Poursuivre la dématérialisation des procédures.
- Promouvoir davantage la plateforme d'échanges et de dons.
- Déployer le tri des déchets à la source avec points d'apport volontaires (prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2024).



### L'État s'engage pour une alimentation plus respectueuse de l'environnement

- Poursuivre les efforts pour atteindre les objectifs de la loi EGALIM, notamment sur les sites nantais.
- Développer les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire et de sensibilisation des usages sur cette thématique.



## L'État s'engage pour la réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments publics

- Remplacer les deux dernières chaudières au fioul des sites rattachés à l'administration centrale (Représentation permanente de la France auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques ; Domaine ministériel de La Celle-Saint-Cloud).
- Poursuite d'opérations permettant la réduction des consommations énergétiques.
- Etude pour le raccordement des sites non reliés à un réseau de chaleur et de froid.
- Poursuite et développement des actions de formation.
- Recrutement en cours d'un coordinateur énergie ministériel et mise en place du réseau d'ambassadeurs de la sobriété énergétique.
- Prise en compte des nouveaux ratios de surface par agent, face à l'augmentation des effectifs au ministère (+700 ETP).



## L'État s'engage pour la réduction des produits phytopharmaceutiques

- Prise en compte dans les futurs projets immobiliers d'administration centrale des actions de dés-imperméabilisation des sols, de dépollution et de séquestration carbone.

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères renouvelle donc son engagement pluriannuel afin d'assurer une transition écologique et solidaire dans son fonctionnement courant et dans la réalisation de ses missions en France comme dans son réseau diplomatique.

# L'écoresponsabilité dans le réseau diplomatique, consulaire et culturel

Les textes de référence concernant la démarche SPE mais aussi l'amélioration des consommations énergétiques ne sont pas formellement applicables pour nos implantations à l'étranger. Pour autant, le ministère se veut exemplaire et les implique tout en prenant en compte les contraintes locales, dans un souci de sincérité, de transparence et d'adéquation avec sa politique extérieure.

La transition énergétique des emprises françaises à l'étranger constitue donc un axe important des opérations immobilières, que le ministère a défini, d'initiative, depuis plusieurs années. Ainsi, en 2022 :

- 40 projets annuels étaient dédiés à la qualité environnementale du bâtiment pour un total de 1,387 M€ ;
- 24 projets pluriannuels étaient dédiés ou impliquaient majoritairement des travaux de qualité environnementale ;
- 15 grands projets de construction et extension étaient en cours (70 M€) qui incluent systématiquement la qualité environnementale du bâtiment avec si possible des **labellisations** (projet de nouvelle ambassade à Doha) ou des grilles de critères environnementaux précis.

Certaines de ces opérations concernent par exemple des audits énergétiques, des changements des systèmes de chauffage ou de climatisation plus économes, des systèmes de production d'énergie (panneaux solaires thermiques – pour les logements et panneaux photovoltaïques – en tertiaire) ou des mises en place d'isolations thermiques (parois, huisseries et toitures).

Début 2023, l'**ambassade de France à Libreville** a été livrée après plus de 4 ans de travaux et inaugurée par le Président de la République. Elle vise deux certifications de haute qualité environnementale **CERWAY** et **FSC** (Forest Stewardship Council) valorisant l'emploi de bois issus de la gestion durable des forêts.

Enfin, depuis 2015 et la COP21, le ministère a lancé le **programme « Ambassade verte »** afin d'inciter les postes à s'inscrire dans une démarche exemplaire. Depuis, ce sont **plus de 80 ambassades** qui se sont engagées dans la démarche. Le programme repose sur un **appel à projets annuel « innovons pour une Ambassade verte »**, d'une enveloppe de 200 000 € qui permet d'attribuer aux postes une enveloppe maximum de 20 000 € par projet. **21 projets ont été retenus en 2022 sur 33 proposés.**

Par ailleurs, un **programme unique de stagiaires**, en partenariat principalement avec l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE) existe depuis 2017. Il permet aux postes de recevoir un stagiaire Ambassade verte afin de lancer, suivre et mener la démarche dans notre réseau (20 stagiaires en 2022).

## Feuille de route SPE

| AXE 1 : MOBILITE DURABLE                             |  |                                |   |  |
|--|--|--------------------------------|---|--|
| Mesures  | Actions  | Acteurs                        | Etat des lieux  |  |
| <b>M1 : forfait mobilité durable de 200 euros</b>    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer sur le forfait mobilité durable auprès des agents notamment auprès des nouveaux agents.</li> </ul>  | DRH/CSRH                       |  Instauration du FMD et application de la nouvelle réglementation.                       |  |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recenser le nombre de bénéficiaires de ce dispositif.</li> </ul>  |                                |   |  |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir le coût de la mesure.</li> </ul>  |                                |   |  |
| <b>M2 : partenariats avec acteurs du covoiturage</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une enquête sur les moyens de transport utilisés par les agents en administration centrale pour se rendre sur leur lieu de travail.</li> </ul>                         | DIL et DGM/DDD/CLEN            |  Enquête réalisée dans le cadre du BEGES. Accès au logiciel de covoiturage à étudier.    |  |
| <b>M3 : logiciel de gestion de covoiturage</b>       |  |                                |   |  |
| <b>M4 : bornes de recharge véhicules électriques</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire un état des lieux des besoins et poursuivre l'installation de bornes de recharge de véhicules électriques.</li> </ul>   | DIL                            |  25 points de recharge installés. Prise en compte des besoins dans le cadre des travaux. |  |
| <b>M5 : véhicules hybrides et rechargeables</b>      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nommer un référent « mobilité ».</li> </ul>   | DIL                            |  Référent mobilité pas encore nommé et plan de mobilité à élaborer.                      |  |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir et mettre en place un plan d'action « mobilité ».</li> </ul>  |                                |   |  |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter a minima 50% de véhicules à faible émission lors du renouvellement annuel.</li> </ul>   |                                |   |  Prise en compte de la réglementation.  |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudier la possibilité de mutualiser un véhicule pour les agents présents sur le site des Invalides.</li> </ul>   |                                |   |  Mutualisation effectuée au moment des réservations par le bureau du garage. |
| <b>M6 : places de stationnement vélo</b>             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir des lignes directrices quant à l'achat de vélos pour les postes.</li> </ul>   | DAF3/MPE en lien avec la DRH   |  En cours.   |  |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter le nombre de places de stationnement pour vélo en administration centrale.</li> </ul>   | DIL                            |  375 emplacements disponibles. Prise en compte des besoins dans le cadre des travaux.  |  |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer la mise à disposition de vélo pour des déplacements inter-sites en lien avec l'association Diplomacycles.</li> </ul>   | DIL en lien avec Diplomacycles |  L'association Diplomacycles semble ne plus exister.                                   |  |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancer une campagne de marquage des vélos en lien avec Diplomacycles.</li> </ul>  |                                |   |  |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser une journée, appuyée par l'association Diplomacycles de marquage de vélos sur site du MEAE par une société spécialisée et d'atelier de réparation ou auto-</li> </ul> |                                |   |  |

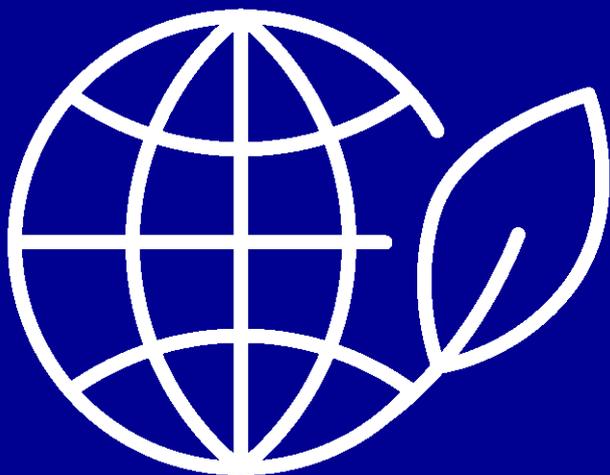
|   |  |  |  |
|---|--|--|--|
|   | réparation.  |  |  |
| <b>M7 : réduction des émissions à effet de serre</b>    | <ul style="list-style-type: none"> <li>S'inscrire dans le référentiel « employeurs pro-vélo » (ADEME).</li> <li>Identifier un projet de compensation carbone.</li> </ul>   | DAF/3/VEM et DDD/CLEN                              |  Problématique de compensation. Discussions en interministériel.                                  |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Communiquer de nouvelles instructions aux agents pour voyager en train lorsque le temps de trajet est inférieur à 4h.</li> </ul>  | DAF/3/VEM  |  Communication à prévoir.   |
| <b>M8 : solutions de visioconférence</b>                | <ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre l'équipement de salles en visioconférence, en administration centrale comme dans les postes.</li> </ul>  | DNUM   |  Equipement de tous les sites en administration centrale et au moins un équipement par ambassade. |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter la capacité et la possibilité de se connecter hors réseau.</li> </ul>   | DNUM   |  Mise à disposition de tablettes et autres systèmes de visioconférence.                           |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Communiquer sur les possibilités et l'utilisation de ces nouveaux outils auprès des agents.</li> </ul>  | DNUM en lien avec DCP                              |  Publication régulière sur l'intranet du Ministère.   |
| <b>AXE 2 : ACHATS PLUS RESPONSABLES</b>                 |  |  |  |
| <b>M9 : abandon du plastique à usage unique</b>         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Limitier l'usage du plastique dans les espaces de restauration collective.</li> </ul>   | DPS  |  Possibilité d'apporter son contenant.  |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Renouveler l'achat d'écogobelets en administration centrale.</li> </ul>   | DIL  |  En cours. Distribution de gourdes PFUE.  |
| <b>M10 : marchés publics et risque de déforestation</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Inclure dans les marchés les « clauses vertes » rédigées par l'Etat via la DAE.</li> </ul>  | DAF  |  46% de marchés ayant une clause environnementale. Contrôle à effectuer.                          |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place une procédure permettant de vérifier le respect des clauses environnementales dans les marchés par les services prescripteurs.</li> </ul>                           | DAF en lien avec les autres directions             |  |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Diffuser le guide des achats publics 0 déforestation à l'ensemble des directions concernées.</li> </ul>   | DIL  |  Diffusion réalisée.   |
| <b>M11 : achats responsables papier</b>                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>Suivre les commandes de papier réalisées par le service reprographie et veiller à la provenance de ce papier qui doit être recyclé ou issu de forêts gérées durablement.</li> </ul> | DIL  |  100% de papier recyclé.  |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Etudier la possibilité de communiquer aux agents leur bilan d'impressions et communiquer sur les impressions globales du MEAE.</li> </ul>   | DNUM en lien avec le prestataire des photocopieurs |  En cours.  |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Informar les agents des dispositifs de recyclage mis en place MEAE.</li> </ul>  | DIL en lien avec le MTMS et DCP                    |  Déploiement du tri des déchets au 1 <sup>er</sup> janvier 2024.                                |

| <b>AXE 3 : ALIMENTATION RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT</b>                |  |                                  |   |
|--|--|----------------------------------|---|
| <b>M12 : alimentation</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place un plan d'action pour relever la part des produits issus de l'agriculture biologique sur les sites franciliens (mise à mal par la crise sanitaire).</li> <li>Facturer les produits dits durables au même prix que les produits conventionnels.</li> </ul> | DPS                              |  Respect des parts d'achats durables et de produits issus de l'agriculture biologique en IDF. Augmentation des parts à Nantes, en cours de rattrapage. |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner l'association ADOS qui gère le restaurant nantais vers cette transition.</li> </ul>   |                                  |   |
| <b>AXE 4 : ECONOMIES D'ENERGIE</b>   |  |                                  |   |
| <b>M13 : outil de suivi des fluides</b>                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Désigner un « Energy manager » pour le MEAE.</li> </ul>   | DIL                              |  Energy manager désigné. Connexion à l'OSFI réalisée.  |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Fiabiliser le plan de comptage pour avoir un suivi fin.</li> <li>Adopter une stratégie de maintenance.</li> </ul>   |                                  |  Comité ministériel de l'énergie réuni en octobre 2022. Audits énergétiques en cours.  |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Exploiter les audits énergétiques réalisés afin de définir une stratégie énergétique.</li> </ul>  |                                  |   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter le nombre de postes ayant une connaissance fiable de leur consommation d'énergie.</li> </ul>  | DIL en lien avec DAF3/MPE        |  Enquête réalisée par DAF3/MPE et suivi des consommations dans le cadre du projet Ambassade verte.   |
| <b>M14 : chaudières au fioul</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Intégrer dans la programmation pluriannuelle le remplacement des 3 chaudières à fioul restantes d'ici à 2029.</li> </ul>  | DIL                              |  Changements de chaudière intégrés dans la programmation d'ici 2029.   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Recenser les chaudières à fioul dans les postes et se poser la question de leur remplacement selon le contexte local.</li> </ul>  |                                  |  Chaudières à fioul changées lorsque cela est pertinent et qu'un autre système peut être installé.   |
| <b>M16 : Programmation d'économie d'énergie des bâtiments de l'Etat</b>    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Intégrer les projets présentés dans le cadre du plan de relance dans la programmation immobilière.</li> </ul>   | DIL                              |  Projets réalisés dans le cadre du schéma pluriannuel de programmation immobilière (SPSI)  |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les serveurs ne nécessitant pas d'être allumés en permanence.</li> </ul>   | DNUM                             |  En cours.   |
| <b>M17 : Sensibilisation des agents sur les comportements responsables</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Créer un onglet « développement durable » sur la nouvelle plateforme Diplomatica.</li> </ul>  | DIL en lien avec la DRH          |  Onglet « sobriété énergétique » créé sur l'intranet du Ministère.   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Développer un plan de formations en écoresponsabilité pour tous les agents du MEAE.</li> </ul>  |                                  |   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Envisager un partenariat avec l'ADEME.</li> </ul>   |                                  | Publication régulière d'articles sur l'écoresponsabilité. Interventions régulières auprès des   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Mener une campagne de sensibilisation des agents via des outils externes tels que la fresque du climat (exemple : pendant la semaine du développement durable).</li> </ul>  | DIL en lien avec DDD/CLEN et DRH |   |

|  |   |                                  |   |
|--|---|----------------------------------|---|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Saisir l'opportunité des semaines européennes thématiques pour développer une campagne de communication sur le sujet (réduction des déchets, développement durable, mobilité...).</li> </ul> | DIL en lien avec DDD/CLEN et DCP | agents.<br>Développer davantage les formations.<br>Accès à la plateforme MENTOR.  |
| <b>AXE 5 : FIN DE L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES</b>  |   |                                  |   |
| <b>M18 : Abandon des produits phytopharmaceutiques</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer du respect par le prestataire titulaire du marché d'entretien et d'aménagement des espaces verts de cette obligation.</li> </ul>   | DIL/OIFL/BAUAC/Jarbins           |  Mesure réalisée.  |
| <b>AXE 6 : ECONOMIE CIRCULAIRE ET NUMERIQUE RESPONSABLE</b>  |   |                                  |   |
| <b>M19 : Echanges et dons</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Quantifier les échanges et dons réalisés.</li> </ul>   | DNUM                             |  218 biens informatiques donnés en 2021.   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Engager un dialogue avec les opérateurs sur les échanges qui pourraient être réalisés.</li> </ul>  | DPO                              |  A réaliser.   |
| <b>M20 : Réduction de l'empreinte carbone du numérique public</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Participer à l'échelle du ministère au « world cleaning day » (nettoyage numérique).</li> </ul>  | DNUM                             |  « world cleaning day » a été réalisé au printemps 2023. Des conseils sur l'archivage ont été transmis via l'intranet. |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser des actions de communication auprès des agents pour gérer leurs archives numériques.</li> </ul>   | DNUM / AR                        |   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Créer une rubrique « empreinte numérique » sur Diplonet.</li> </ul>  | DNUM                             |  Rubrique créée.   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser les nouveaux arrivants en intégrant des éléments sur le numérique responsable dans les livrets d'accueil.</li> </ul>  | DRH en lien avec les directions  |  En cours.   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Dématérialiser les procédures de prise de fonction.</li> </ul>   | DRH / DNUM                       |   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Pointer les imprimantes individuelles et leur usage.</li> </ul>  | DNUM                             |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer le retrait des imprimantes individuelles en administration centrale et à l'étranger.</li> </ul> | DNUM  |                                  |   |
| <b>PROJET TRANSVERSAL : AMBASSADES VERTES</b>  |   |                                  |   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Orienter l'appel à projets « innovons pour une Ambassade verte » vers les axes et mesures de la démarche SPE.</li> </ul>   | DIL et DAF3/MPE                  |  Les 3 derniers appels à projets reprenaient les axes et mesures SPE.   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre le recrutement de stagiaires Ambassade verte qui viendront appuyer la démarche des postes.</li> </ul>   | DIL et DRH                       |  27 stagiaires partis en 2023.   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager les postes à établir puis suivre un plan d'action « Ambassade verte ».</li> </ul>   | DIL et DAF3/MPE                  |  Plus de 100 postes engagés dans la démarche.  |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Communiquer sur les initiatives des postes dans ce domaine (Diplonet, rapport SPE...).</li> </ul>  | DIL et DCP                       |  Publication régulière d'articles.   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place un nouveau partenariat avec l'ADEME.</li> </ul>  | DIL                              |  A relancer.   |



# Sujets transversaux



# 1. GOUVERNANCE ET PILOTAGE

## Actions déjà mises en œuvre

Le pilotage de la démarche services publics écoresponsables est assuré par le directeur des immeubles et de la logistique, haut fonctionnaire au développement durable. Des échanges ont lieu régulièrement avec les autres directions concernées (secrétariat général, directions du numérique, des affaires financières, direction des ressources humaines, direction générale de la mondialisation...), comme cela a été le cas pour l'élaboration du bilan carbone du ministère en 2022, sur la base des données de 2021.

Le 4 octobre 2022, s'est réuni le **premier comité « énergie » du ministère**, présidé par la Secrétaire générale adjointe, avec la participation de l'ensemble des directions concernées, afin d'arrêter le plan ministériel de sobriété énergétique.

Dans les ambassades engagées dans la **démarche « ambassades vertes »** depuis 2015, un comité d'agents volontaires est *généralement* constitué pour réaliser un état des lieux du fonctionnement de l'ambassade, définir un plan d'action sur 3 ans, diriger sa mise en œuvre puis évaluer les résultats.

La démarche écoresponsable est désormais une des têtes de chapitre des schémas directeurs immobiliers à l'étranger (SDIE) qui, pour 23 pays représentant 70 % de la surface et 50 % de la valeur du parc immobilier de l'Etat à l'étranger, constituent les documents d'orientation stratégique de la politique immobilière sur 5 ans. 12 SDIE ont été validés.

## Les opérateurs

Dans les contrats d'objectifs et de moyens conclus entre les opérateurs et le ministère, il est établi que les opérateurs doivent développer la démarche écoresponsable en interne. Certains se sont dotés d'une feuille de route environnementale (depuis 2020 pour l'IRD) ou d'un schéma directeur développement durable et responsabilité sociétale (2022 pour le CIRAD).

Le pilotage est porté généralement par les responsables RSE (chargé de mission ou délégué). La gouvernance est quant à elle portée majoritairement par les comités exécutifs ou de direction. Le groupe France médias monde (FMM) est soumis à la publication annuelle d'une déclaration de performance extra-financière, auditée par un organisme tiers indépendant, mesurant l'évolution chaque année de 17 indicateurs clés de performance fixés par l'entreprise. FMM intègre autant que possible les recommandations SPE. Au sein du groupe de l'AFD, des collectifs de collaborateurs volontaires se sont regroupés, avec pour vocation de faire prospérer l'ensemble des sujets liés à l'écoresponsabilité.

## **2. COMMUNICATION**

### **Actions déjà mises en œuvre**

L'élaboration du bilan carbone du ministère a permis des rencontres régulières avec les différentes directions, notamment pour présenter le rapport intermédiaire puis final. Des groupes de travail sur 3 thématiques (énergie des bâtiments, mobilité, achats) se sont tenus afin de réaliser le projet de plan de transition.

Le bilan de la démarche écoresponsable (comprenant la définition et l'application du plan ministériel de sobriété énergétique et les enseignements à tirer du bilan d'émission des gaz à effet de serre) est discuté dans les instances de dialogue social (comités sociaux d'administration ministériel et d'administration centrale). Ces présentations ont été préparées en 2022-2023 par deux réunions de travail avec les organisations syndicales afin de leur présenter les avancées en matière d'écoresponsabilité (avis recueilli pour le plan ministériel de sobriété énergétique ou encore à l'issue du rapport final du bilan carbone).

Pour l'étranger, un site internet « ambassades vertes » permet de mettre à disposition des ambassades tout document ou information pour leur permettre de s'engager ou poursuivre la démarche. En 2022, 20 stagiaires ingénieurs ont rejoint nos ambassades. A cette occasion, un groupe Osmose a été créé pour pouvoir échanger des informations, documents et créer des groupes de discussion.

Les autres actions de sensibilisation et de formation sont développées *infra*.

### **Les opérateurs**

Certains opérateurs ont créé un espace Osmose (IRD, CIRAD) ou ont développé un espace dédié sur l'intranet (FMM, CIRAD). Certains ont également mis en place des lettres internes sur les sujets de RSE et de développement durable (IRD, FMM). Les journées d'intégration des nouveaux arrivants ou des journées annuelles de rencontre des équipes sont aussi des opportunités de présenter les sujets RSE et développement durable (CIRAD, CFI).

FMM a développé un réseau de référentes et référents RSE au sein de la structure, siégeant au comité de pilotage.

En 2022, le CIRAD a réalisé une journée spéciale « déplacements responsables ». Le CIRAD, en tant que président de l'association SUARES inter organismes qualité et responsabilité sociétale en recherche et enseignement supérieur a invité pour les 20 ans de l'association, le club du développement durable des établissements publics et de SPE.

En communication externe, la thématique du développement durable est prioritaire pour CFI et apparait clairement dans la valorisation de certains projets centrés sur l'aide au développement des médias.

Le groupe AFD publie régulièrement des articles sur son intranet et a mis en place une **campagne d'affichage et stickers** sur les écogestes dans leurs locaux. Cette communication axée sur des **messages à caractère humoristique** est facilement reconnaissable grâce à ses personnages récurrents inspirés du module d'*elearning* sur les écogestes réalisé par l'AFD en 2022.

### **3. SENSIBILISATION ET FORMATION**

#### **Actions réalisées**

Suite à l'élaboration du plan du ministériel de sobriété, un onglet « sobriété énergétique » a été créé sur l'intranet du ministère. Il permet de mettre à disposition des agents plus directement, toutes les informations relatives à l'écoresponsabilité.

La campagne interministérielle de communication a été utilisée en intégrant les écoGESTES dans la signature de mails des agents de la direction des immeubles et de la logistique. Des écrans de verrouillage (imposés aux agents tant en France qu'à l'étranger) ont aussi été créés avec des écoGESTES de la campagne, afin que ces messages soient visibles et diffusés le plus largement possible.

La mission des achats de la direction des affaires financières a réalisé 4 courtes vidéos pédagogiques sur les achats et les marchés publics. Les thèmes sont : le sourcing, les achats responsables, la passation du marché et l'analyse de l'offre. Ces vidéos, en ligne, sont disponibles à tous les acheteurs et rédacteurs de marchés publics de notre ministère.

En 2022, la direction des immeubles et de la logistique est aussi intervenue sur ces sujets lors de séminaires auprès : des lauréats (A, B et C) des concours du ministère, des agents primo-partants à l'étranger (futurs ambassadeurs/ambassadrices, futurs secrétaires généraux d'ambassade, futurs consuls ou numéros 2). Le directeur des immeubles et de la logistique a présenté le plan de sobriété énergétique ministériel aux directeurs et chefs de service de l'administration centrale lors d'une séance présidée par la secrétaire générale du ministère, en présence du directeur de cabinet de la ministre. Ainsi, ce sont près de 400 agents qui ont été sensibilisés à l'écoresponsabilité, notamment avant de prendre leur fonction à l'étranger.

Certaines directions ont organisé un atelier « fresque du climat », telle que la direction d' « Afrique du Nord et du Moyen Orient ».

A l'étranger, plusieurs ambassades ont organisé des fresques du climat à destination des agents, notamment grâce aux stagiaires Ambassades vertes présents (exemples : au Japon, au Maroc). Ces outils peuvent être déployés facilement grâce au réseau existant des correspondants « fresque du climat » dans le monde. Plusieurs ambassades ont également diffusé une charte des écoGESTES ou une note de service à ce sujet.

## Les opérateurs

Chez les opérateurs, la sensibilisation et la formation se manifestent par différentes actions :

- Certains ont développé un **parcours d'e-formation** pour tous les agents afin de les sensibiliser à la transition et à la feuille de route environnementale. Pour l'AFD, ce parcours comprend un module en *elearning* consacré aux écogestes, le Mooc "Comprendre la crise écologique pour réinventer l'entreprise" du C3D.
- Les agents de France volontaires participent à un **challenge annuel** sur le développement durable.
- FMM a mis en place un **plan de formation** pour une centaine de ses journalistes aux enjeux environnementaux (d'octobre 2022 à février 2023). Le plan a vocation à perdurer avec des moyens dédiés. Des actions de sensibilisation à l'attention des collaborateurs y compris du comité exécutif ont également été déployées, via les différentes fresques disponibles. FMM évalue à 500 agents, le nombre de personnes sensibilisées par ces actions.
- Des **ateliers** sont aussi proposés aux agents (MaTerre en 180 minutes pour la décarbonation du monde académique pour le CIRAD ; la fresque du climat pour FMM, CFI et groupe AFD) ; des cycles de conférences sur les enjeux environnementaux (CIRAD).

Les RDV annuels tels que la **semaine européenne du développement durable** sont des opportunités pour des actions de sensibilisation (IRD, AFD). Le Groupe AFD a organisé en 2022, des ateliers réparation vélo, des ateliers autour de la thématique du textile durable et une présentation de l'AMAP qui livre des paniers de fruits et de légumes aux collaborateurs de l'AFD adhérents.

## **4. APPEL A PROJETS**

### **Actions déjà réalisées**

Le ministère a participé à l'appel à projets Résilience II en présentant 9 projets pour un montant de 1,25 M€ (16 projets au nom de ses opérateurs pour un montant de 2,67 M€). Deux projets ont été retenus sur le site du Quai d'Orsay, pour une enveloppe totale de 84 k€, à savoir l'isolation de réseaux de chaleur et la phase finale de remplacement des éclairages par des LED dans les bureaux.

En 2022, s'est déroulé le 3<sup>e</sup> appel à projets « innovons pour une ambassade verte », auquel 33 ambassades ont participé. 21 projets ont été retenus, pour une enveloppe totale de 200 000 euros. Cet appel a récompensé des ambassades engagées dans une démarche écoresponsable. Elles ont proposé des projets liés à leur fonctionnement, avec un double objectif de transition écologique et de réalisation d'économies. Les thématiques ont concerné la mobilité douce, les achats responsables, les économies d'eau et d'énergies, la protection de la biodiversité et la gestion des déchets. La plupart des projets proposés concernaient les thématiques de l'énergie et de la biodiversité.

Sur le même modèle de cet appel à projets, la direction générale de la mondialisation a lancé le label « instituts verts » pour la première fois, en 2022. Sur les 13 projets présentés, 4 ont été retenus : l'IFEA au Pérou, l'IF Centre Saint Louis à Rome, l'IF à Sousse (Tunisie) et l'IF à Agadir (Maroc). Par ailleurs, l'IF à Sofia (Bulgarie) a reçu un soutien financier pour l'établissement d'un bilan carbone. Une enveloppe d'un montant de 8 000 € a été réservée pour des actions de communication sur leur projet par les lauréats.

### **Les opérateurs**

L'IRD a été lauréat de l'appel à défi « innovation écoresponsable » en partenariat avec le CNRS, avec son projet « décarbonons ! Une trajectoire bas carbone pour l'enseignement supérieur et la recherche », financé par le CGDD et la DITP. Ce projet a permis de former en 6 mois 200 personnes, et il se poursuit.

Pour CFI, 4 projets sur la thématique du développement durable ont été mis en œuvre en 2022 :

- **AFRI'KIBAARU** - financement AFD mené en partenariat avec FMM : budget de 3,5 M€ sur 48 mois, dans 6 pays (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad) : <https://cfi.fr/fr/projet/afrikibaaru>

- **DUNIA JOURNALISME ET URGENCE CLIMATIQUE** - financement sur fonds propres : budget de 580 K€ sur 30 mois dans 3 pays (Ethiopie, Kenya, Ouganda). <https://cfi.fr/fr/projet/dunia>
- **TERRA AFRICA** –en partenariat avec RFI : budget de 1 M€ sur 24 mois, dans 5 pays (Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Guinée, Sénégal). <https://cfi.fr/fr/projet/terra-africa>
- **MEDIALAB ENVIRONNEMENT** – financement convention MEAE : budget de 288 K€ sur 24 mois, dans 6 pays (Algérie, Egypte, Jordanie, Liban, Maroc, Tunisie). <https://cfi.fr/fr/projet/medialab-environnement>

Le FMM ne lance pas d'appel à projets mais finance des actions d'acteurs mobilisés en faveur de la transition écologique (le réseau Epop, le RFI Challenge App Afrique, l'appel à projets « campagnes solidaires vertes » lancé en 2023).

## **5. OUTILS MIS EN PLACE**

### **Actions déjà réalisées**

Dans le cadre du bilan carbone du ministère, un **projet de plan de transition** a été réalisé, détaillant les actions à mettre en œuvre, leur pilote, leur échéance voire leur budget, dans l'objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'administration centrale. Il complète le plan ministériel de sobriété énergétique.

Dans le cadre du marché multitechnique et multiservices des sites franciliens du ministère, un **rapportage mensuel sur un certain nombre d'indicateurs « développement durable »** est effectué par le titulaire (ENGIE), comme le suivi des déchets ou le suivi de la consommation énergétique.

La conclusion cette année d'un contrat de performance énergétique sur nos sites franciliens permet un focus sur les gains réalisés dans ce cadre.

### **Les opérateurs**

Certains opérateurs ont mis en place des **tableaux de suivi** pour reporter certains indicateurs (forfait mobilité durable à CFI ; nombre de collaborateurs/collaboratrices ayant été sensibilisés ou formés au développement durable à FMM ; tableau de bord pour le suivi en temps réel des émissions des déplacements lointains à l'usage des managers de collectifs au CIRAD).

FMM est soumis à la publication annuelle d'une **déclaration de performance extra-financière (DPEF)** audité par un organisme tiers indépendant, permettant de suivre l'évolution chaque année de 17 indicateurs clés de performance relatifs à la stratégie RSE du groupe, et se fixer des objectifs de progression. Ce référentiel est un important outil de pilotage RSE. CFI contribue aussi à cette DPEF.

Après la réalisation de son bilan carbone, un **outil de calcul du bilan carbone** (format Excel) a été remis à FMM, permettant de continuer de suivre la trajectoire de réduction des émissions de GES pour les prochaines années.

L'IRD a également mis en place un certain nombre d'outils : **MAP empreinte carbone** (outils de comptabilisation des émissions de carbone des missions effectuées à l'IRD en avion, train, voiture, depuis 2017) ; e-formation « la démarche environnementale de l'IRD », trackdéchets, ma terre en 180 secondes, **GES1.5 pour le calcul du BEGES des laboratoires de recherche**.

Le CIRAD met en production une **application de sensibilisation de type réseau social (CiO2)**, développée en interne pour agir sur l'empreinte carbone des

déplacements de manière volontaire à l'échelle individuelle ou dans le cadre de dynamiques de groupe (estimation des empreintes, simulations de trajets, partage de bonnes pratiques, résultats par période, fixation et suivi d'objectifs, organisation de défis...). Il déploie également une **plateforme logicielle centralisée (IQ®VISION)** pour la **gestion multi sites**, le suivi et la gestion par bâtiment des consommations d'énergie et d'eau.

## **6. AUTRES ACTIONS INNOVANTES ET INITIATIVES**

### **Actions déjà réalisées**

L'ambassade de France au Cambodge a participé à la **première édition du concours « Cambodia energy efficiency competition »** qui s'est achevée en août 2022. Les entités du pays peuvent s'inscrire à ce concours ayant pour objectif d'économiser un maximum d'énergie pendant un an, par la diffusion d'écogestes, l'amélioration de la gestion bâtementaire et de la maintenance et par la mobilisation des occupants des bâtiments. A l'ambassade, une affiche sur les éco-gestes a été créée et diffusée à l'ensemble des agents. Des ateliers ont également été mis en place. L'ambassade est arrivée 8<sup>e</sup> sur une 20<sup>e</sup> d'entités, avec une économie d'énergie de plus de 10% par rapport aux années précédentes. L'ambassade participe à la nouvelle édition qui a débuté en juin 2023.

### **Les opérateurs**

Au CIRAD, un réseau ouvert à tous a été conçu dans un processus participatif mobilisant une 50<sup>e</sup> de personnes ayant abouti à l'écriture d'un projet institutionnel interne mais qui implique aussi la mobilisation d'instituts montpelliérains (INRAE, MSH Sud, CNRS, IRD...). Le projet, intitulé **RespIRES pour « responsabilité des instituts de recherche sur les enjeux environnementaux et sociaux »**, vise la mise en réseau entre services et unités, l'inventaire des initiatives, la réflexion éthique interinstituts, la sensibilisation/formation, l'expérimentation, la prise en compte des effets sur la santé de l'écolucidité.

A FMM, d'autres initiatives ont été mises en place :

- Adhésion de l'ensemble des rédactions des 3 médias de FMM (RFI, France 24, MCD) à la **charte pour un journalisme à la hauteur de l'urgence écologique**, rédigée par un collectif de journalistes.
- Signature par FMM des **contrats climats** portés par le ministère de la transition écologique et l'ARCOM.
- Mise en place d'une **boîte à idées RSE**, dont les réponses ont été analysées par les référentes/référents RSE, dans le cadre d'un atelier en intelligence collective début septembre 2022.



# Mieux se déplacer



## MESURE 1

Déplacements domicile-travail : déploiement du Forfait Mobilités Durables (FMD), du stationnement vélo sécurisé, de partenariats avec les plateformes de covoiturage et du télétravail

### Actions déjà mises en œuvre

L'élaboration du bilan carbone a permis la réalisation d'une enquête auprès des agents en administration centrale, sur leur mode de déplacements entre le domicile et le travail. Les agents ont parcouru 23 millions de kilomètres en 2021 entre leur domicile et le travail, générant ainsi 971 tonnes équivalent CO<sup>2</sup>. La très grande majorité des trajets se réalise en transport en commun (la voiture étant principalement utilisée sur les sites nantais).

**112 agents bénéficiaires du forfait mobilité durable en 2022.**

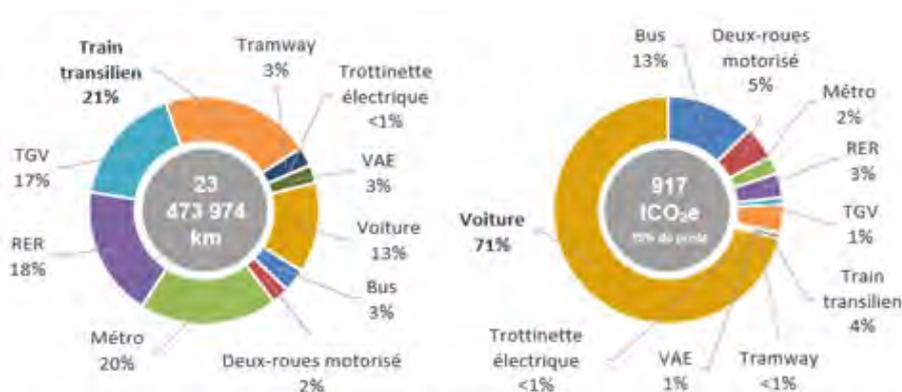


Figure 15 : Répartition des distances parcourues et émissions de GES par mode de transports utilisés pour les déplacements domicile-travail - 2021 (Source : ALTEREA)

La nouvelle réglementation sur le forfait mobilité durable a été mise en place pour permettre aux agents de cumuler le forfait avec le remboursement partiel de l'abonnement de transport. Son montant est passé désormais de 200 € à 300 €. Ces nouvelles dispositions ont été communiquées aux agents via l'intranet du ministère et sont régulièrement rappelées. Une FAQ est également disponible. Plus de 50% des agents en administration centrale ont bénéficié d'un remboursement partiel de l'abonnement transport ou du forfait mobilité durable.

Sur nos sites nantais, un partenariat est réalisé avec BICLOO proposant un tarif préférentiel pour les agents du ministère. Par ailleurs, lors des journées d'accueil en septembre, les différents acteurs des mobilités sont invités à participer et proposer leurs dispositifs comme CITIZ, MARGERITE (voitures électriques et thermiques en location pour éviter d'avoir son propre véhicule) ou encore la SNCF.

En administration centrale, le ministère a conclu avec les organisations représentatives un accord sur le télétravail, avec la possibilité pour les agents, de bénéficier de 3 jours de télétravail par semaine, selon leur fonction et après accord de leur hiérarchie. Le télétravail exceptionnel est aussi autorisé lors des journées de grève ou en période de canicule. Des formations sont disponibles à destination des managers afin d'améliorer les techniques de management d'agents en télétravail.

A l'étranger, le télétravail est interdit pour des raisons de sécurité. La réglementation en matière de forfait mobilité durable et de remboursement partiel du forfait de transport en commune ne s'applique pas également.

## Les opérateurs

- Forfait mobilité durable instauré chez pratiquement tous les opérateurs (sauf FMM et CIRAD où il sera déployé en 2023).
- Enquêtes sur les déplacements (FMM, CIRAD, groupe AFD) et réalisation de plan de mobilité (IRD).
- Organisation de journées/ateliers de sensibilisation notamment lors des journées européennes de la mobilité (IRD sur le site de Marseille, CIRAD)
- Développement des stationnements vélos (FMM avec station de gonflage et réparation à disposition des agents, CIRAD).
- Partenariat informel avec une application de covoiturage (CIRAD)
- Challenge connecté QVT bien être, avec un concours via une plateforme (nombre de pas journaliers à réaliser, activité physique...).
- Mise en place du télétravail (depuis 2017 à l'IRD avec 3 jours/semaine, depuis juillet 2022 à FMM avec 82 jours/an, CIRAD avec 8 jours/mois, France volontaire, CFI avec 3 jours/semaine, groupe AFD avec 2 jours/semaine en moyenne)

## Actions complémentaires à mener

Un plan d'action « mobilité » doit être réalisé, une fois un référent « mobilité » nommé.

A Nantes, des kits de réparation et une station de gonflage des pneus de vélos seront installés. Par ailleurs, une expérimentation pour mettre à disposition des agents des points de recharge sera mise en place.

Les services nantais renouvèlent actuellement leur partenariat avec la compagnie de transports nantais (TAN) afin de proposer un « pack mobilier » aux agents, qui va plus loin que le partenariat actuel. L'offre de services comprendra les transports en commun, les vélos en libre-service, le covoiturage. Une enquête mobilité (plus approfondie que celle réalisée dans le cadre du bilan carbone) a d'ailleurs été réalisée par la TAN, en 2023. Elle permet d'identifier les points de blocage qui poussent les agents à utiliser encore leur voiture individuellement. Il conviendra d'étudier les différentes pistes d'action proposées : intensifier la communication, favoriser et

organiser le covoiturage, promouvoir les transports en commun, encourager la pratique du vélo, animer et faire découvrir des solutions de mobilité.

---

#### Focus-pays



Le projet de mobilité douce à l'**Ambassade de France à Berne** a été retenu dans le cadre de l'appel à projets « Ambassades vertes » : deux vélos électriques et des équipements de sécurité ont été achetés et mis à disposition des agents, pour leurs déplacements professionnels. Un abri à vélos a également été construit. Ce projet s'est accompagné d'ateliers de sensibilisation aux enjeux de la transition écologique.

Un concours est également envisagé pour récompenser les agents parcourant le plus de kilomètres à vélo. Ce projet renforce l'implication de l'ambassade de France dans le « réseau interdiplomatique des ambassades vertes de Berne », composé actuellement de 16 Ambassades de différents pays.

---

## **MESURE 2**

Déplacements professionnels : report obligatoire de l'avion vers le train, report de la voiture vers les modes décarbonés, réduction de la flotte automobile et développement du distanciel.

### **Actions déjà mises en œuvre**

Les voyages en avion sont non seulement indispensables à l'exercice des missions du ministère, mais constituent également, s'agissant des voyages familiaux de prise de fonction et de retour régulier en France, un élément fondamental des conditions de travail que nous avons l'obligation de fournir à nos agents. Près d'1/3 des agents change d'affectation annuellement à chaque rentrée. Le recours au train n'est, pour une grande majorité de destinations, pas une option viable. En 2022, **9086 trajets ont été effectués dans le cadre de missions**, soit un retour à la situation avant le COVID.

**Remplacement de 9 véhicules thermiques par des véhicules hybrides ou électriques**

Pour autant, dans le cadre de missions, les instructions de la politique gouvernementale sont suivies : le train est privilégié pour les trajets de moins de 4h et pour les destinations limitrophes (la Belgique, la Suisse). Il n'en reste pas moins que la grande majorité des missions s'effectue dans des destinations à plus de 4h en train.

La politique des voyages est régulièrement rappelée aux agents : limiter le nombre de missions, limiter le nombre de missionnaires, préférer des vols directs dans la mesure du possible...

En administration centrale, la flotte automobile a diminué de 38% depuis 2010. Les voitures renouvelées sont hybrides ou électriques : en 2022, 9 véhicules thermiques ont été remplacés par des hybrides ou électriques. **Les véhicules hybrides ou électriques représentent désormais 36% du parc automobile.**

Les demandes de véhicules sont mutualisées auprès d'un seul bureau, permettant ainsi de rationaliser les trajets et d'envisager des mutualisations de véhicule pour se rendre d'un site à un autre.

Le déploiement de la visioconférence est finalisé. Tous les agents ont accès à une solution de visioconférence. Le format hybride de réunion, formation, rencontre professionnelle est désormais largement utilisé. **9 350 webconférences ont été réalisées en 2022 avec le système interministériel** (webconférence de l'Etat).

### **Les opérateurs**

De par leurs missions centrées sur l'international (couverture de l'actualité internationale et diffusion mondiale pour FMM ; projets de coopération pour CFI,

France volontaires, CIRAD, groupe AFD...), les opérateurs sont aussi confrontés à la **problématique des déplacements aériens**, avec une reprise de ces déplacements post-COVID due à l'organisation à nouveau de réunions en présentiel. La problématique est bien d'assurer les missions tout en réduisant l'impact carbone des déplacements aériens. Plusieurs démarches sont mises en place :

- Diffusion d'instructions aux agents, notamment le report de l'avion vers le train pour des trajets inférieurs à 4h, concernant en fait la France et les pays frontaliers (IRD, FMM, CIRAD). Au CIRAD, ces recommandations sont rappelées aux managers lors de comités ou instances et les déplacements aériens doivent être justifiés.
- Recours à des expertises locales permettant de miser sur la connaissance des contextes locaux et l'optimisation des transferts de compétences auprès des bénéficiaires des projets (CFI)
- Covoiturage professionnel grâce à un outil de réservation de véhicules (IRD)
- Sensibilisation notamment avec l'atelier « ma terre en 180' » (IRD, CIRAD)
- Fin de la valorisation des conférences internationales dans l'évaluation des chercheurs de l'IRD
- Déploiement de la visioconférence finalisé.

Le CIRAD développe des outils innovants :

- Une application de sensibilisation de type réseau social, nommée CiO2, afin d'agir sur l'empreinte carbone des déplacements de manière volontaire à l'échelle individuelle ou dans le cadre de dynamiques de groupe (estimation des empreintes, simulations de trajets, partage de bonnes pratiques, résultats par période, fixation et suivi d'objectifs, organisation de challenge,...).
- Un tableau de bord de suivi en temps réel des émissions des déplacements lointains (missions, expatriation,...), en développement (mise en production prévue pour 2024) à l'usage des managers de collectifs. Sont visés, la fiabilisation des données, la fixation d'objectifs et leur suivi en temps réel, l'analyse fine des déplacements.

## **Actions complémentaires à mener**

Un dialogue interne doit être engagé sur la réduction des voyages pour missions et formations. Certaines formations pourraient être davantage organisées en format hybride. Le calendrier de formations pourrait également privilégier les périodes d'affectation en administration centrale. Le nombre de rassemblements en présentiel des différents correspondants pourrait être revu.

## **MESURE 3**

### Contribution climatique à la hauteur des émissions des trajets aériens des agents

#### **Actions déjà mises en œuvre**

Le ministère n'a pas pu compenser ses émissions de gaz à effet de serre en l'absence de compétences sur les marchés de compensation carbone. La piste de la compensation par une subvention à une association n'a pas abouti en 2022, cette subvention courant par ailleurs le risque d'apparaître comme un marché public déguisé.

Le ministère finance un grand nombre de **projets concrets de lutte contre le changement climatique**, partout dans le monde, qui constituent de bien meilleurs moyens de compenser nos émissions que les achats de crédits sur les marchés. Les projets de lutte contre le changement climatique s'élèvent à plusieurs dizaines de millions d'euros par an (contre des dizaines de milliers d'euros nécessaires pour la compensation carbone des émissions liées à nos voyages aériens).

#### **Les opérateurs**

Certains opérateurs ont fait part de leur réticence quant à la séquestration et la compensation carbone. Les objectifs sont d'abord de rationaliser et diminuer les déplacements. Le CIRAD réalise des recherches et expertises sur la question de la séquestration carbone. Celles-ci conduisent à des réserves quant à la fiabilité des initiatives dites de compensation étudiées. L'opérateur privilégie le financement de ses propres actions d'expertise et de recherche sur la séquestration afin de contribuer à l'efficacité et la sécurisation de cette modalité d'action dans le cadre de l'urgence climatique plutôt que le financement de projets externes.

L'AFD a compensé en 2022, ses émissions de 2020. Un appel d'offres groupé sera lancé prochainement, pour compenser les émissions de l'AFD et de Proparco en 2021 et 2022. Pour assurer un choix plus adapté et satisfaisant des futurs crédits carbone achetés, les experts de différentes équipes opérationnelles de l'AFD participeront au choix des projets.

Certains opérateurs, utilisant Air France, compensent directement leurs vols via cette compagnie (IRD, FMM). FMM a compensé 319 tonnes éq. CO<sup>2</sup> d'émissions de ses trajets aériens de 2021 via Air France. Expertise France du groupe AFD a compensé 1 826 kilos de CO<sup>2</sup> auprès de Lufthansa Group.

---

## Focus pays

Certaines ambassades souhaitent se lancer dans la compensation carbone de leurs voyages en avion. C'est par exemple une mesure du plan d'action de l'ambassade de France au Costa Rica qui propose d'investir dans des projets de plantation d'arbres et de protection de réserves. Ainsi, en 2022, un « **bosquet de l'amitié France-Costa Rica** » a été planté dans le cadre d'un projet de l'AFD en partenariat avec la FUNBAM Fundación Banco Ambiental et Presidencia (fondation banque environnementale et présidence).

---

## **MESURE 4**

### Déploiement des points de recharge

#### Actions déjà mises en œuvre

Sur le site du Quai d'Orsay, 4 points de recharge ont été installés en 2022, en remplacement de 4 points existants.

**25 points de recharge pour véhicules électriques installés en administration centrale en 2021.**

En Ile-de-France, les limites ont été atteintes en termes d'espace : il n'est aujourd'hui pas possible d'installer plus de points de recharge. Pour autant, dans le cadre du projet ERA au Quai d'Orsay (construction d'un nouvel immeuble tertiaire pour 600 postes de travail), des points de recharge supplémentaires sont prévus.

A ce jour, les agents ne peuvent pas recharger leur propre véhicule électrique. Une expérimentation sera réalisée à Nantes. Pour des raisons de sécurité, il n'est pas possible d'autoriser les visiteurs externes à effectuer le rechargement de leurs véhicules.

A l'étranger, le déploiement est réalisé en fonction des contraintes locales. En effet, l'électrique n'est pas toujours à privilégier. Au Maroc, le mix énergétique est très mauvais et une voiture électrique n'est alors pas plus « verte » qu'une voiture thermique.

#### Les opérateurs

Les opérateurs développent aussi les points de charge : 6 à l'IRD dont 4 à disposition gratuite des agents et usagers ; 30 installés en 2022 et opérationnels en 2023 à FMM et CFI ; 5 installés à l'AFD.

Le CIRAD préfère privilégier le partenariat avec les acteurs du territoire afin que des points de recharge « tout public » soient accessibles à proximité de leurs sites. Dans les DOM, où l'électricité est très carbonée, des points de recharge photovoltaïques pourraient être pertinents.

#### Les actions complémentaires à mener

En 2023, il est prévu l'installation de 8 points de recharge pour véhicule sur les sites franciliens.

## **MESURE 5**

### Verdissement et gestion de la flotte automobile

#### Actions déjà mises en œuvre

La politique d'achats de véhicules en France est centralisée afin de respecter l'objectif de verdissement de la flotte automobile. Les mesures suivantes sont mises en place :

- renouvellement des citadines par des véhicules électriques (motorisation essence accessible uniquement sur dérogation) ;
- Exclusion de la motorisation diesel sauf si aucune alternative disponible ;
- Véhicules pouvant être achetés en propriété ou location longue durée.

**52 ambassades déclarent  
aujourd'hui disposer de  
véhicules électriques.**

Le fonds vert d'investissement pour les ambassades, porté à 1 million d'euros en 2023, comprend l'achat de véhicules hybrides ou électriques.

#### Les opérateurs

Les opérateurs cherchent à diminuer leur flotte automobile (lorsqu'ils en possèdent une) et privilégient l'achat de véhicules hybrides ou électriques dès que possible.

- A l'IRD, en métropole, 50% du parc automobile est hybride ou électrique.
- FMM a commandé en 2022 8 véhicules non thermiques sur 10 (livraison en 2023), afin de verdir sa flotte automobile (14% de véhicules non thermiques avant livraison en 2023).
- Le CIRAD possède surtout des véhicules dans les DOM, non destinés au transport des personnes (utilitaires légers, engins agricoles ou motorisés, un camion).

#### Actions complémentaires à mener

Le parc automobile doit continuer à être rationalisé et la part des véhicules non thermiques doit augmenter. Pour les véhicules de plus de 2 ans, un boîtier éthanol doit être installé. Cela doit s'accompagner par la formation des conducteurs à l'éco conduite.

# Mieux produire et mieux consommer



## **MESURE 6**

### Considération environnementale obligatoire dans les marchés publics

#### Actions déjà mises en œuvre

Cette mesure s'inscrit dans la mise en œuvre continue du plan d'action ministériel « achats durables » pour la période de 2021 à 2025.

La méthode de la mesure des indicateurs de la DAE, qui portait sur le nombre de marchés clausés, est désormais établie sur le nombre de contrats. Un marché 'multi-attributaire' peut ainsi donner lieu à plusieurs contrats clausés comptabilisés, avec plusieurs prestataires. Un marché subséquent (nombreux subséquents ont été déclinés au MEAE, durant la PFUE) permet dorénavant de comptabiliser chaque contrat clausé sur le plan social comme sur le plan environnemental.

**46% des contrats du ministère contiennent une clause environnementale et 83% contiennent une clause sociale.**

Sur cette base, les résultats en 2022 du ministère présentés à la Première ministre sont les suivants :

- 46% des contrats du MEAE contiennent une clause environnementale, avec 35 contrats sur 76, dans nos marchés notifiés.
- 83% des contrats du MEAE contiennent une clause sociale, avec 63 contrats sur 76.

Le MEAE dépasse donc les objectifs fixés pour l'Etat en 2022 (15% de clauses sociales et 40% de clauses environnementales).

Lors du Séminaire semestriel sur les achats responsables de l'Etat et de ses établissements publics, le 21 juin dernier, la DAE marque sa position en donnant l'objectif :

- d'atteindre les 100% de marchés avec clauses environnementales pour 2025, sans faire de 'greenwashing', ni 'du chiffre pour du chiffre',
- de se donner les moyens, d'être créatif et en échangeant avec les entreprises,
- de communiquer sur les belles réussites au sein de l'Etat.

Toujours en termes de formation et d'échange d'information, un tableau de suivi RSE a été mis en place depuis 2022 à la mission des achats. Il est régulièrement alimenté, amendé et amélioré, dans l'optique de pouvoir disposer de données.

Le MEAE participe également à un groupe de travail 'Performance', à la DAE, dont

l'objectif est de mettre en place, uniformiser et partager des indicateurs et des outils, permettant le suivi de l'application des considérations dans les marchés par les prestataires.

Pour l'ensemble des marchés du service du protocole, liés à l'organisation d'événements, des clauses environnementales sont présentes et des critères de sélection fixés. Le service du protocole bénéficie d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour verdir l'ensemble de ses événements.

## Les opérateurs

Les opérateurs développent des politiques volontaristes en faveur du développement des achats responsables, en parallèle de leur politique RSE, pour atteindre l'objectif de 100% de clauses environnementales en 2025 :

- Développement d'actions de formation à l'IRD durant les comités de pilotage fonctionnel (CPF achat, une fois par mois. L'outil SIS Marché permettra le suivi à terme.
- 77% des clauses environnementales pour le CIRAD en 2022. Pour les clauses sociales, le CIRAD a une convention sur Montpellier avec la plateforme « achat responsable » de 3M qui accompagne et conseille les prescripteurs pour la rédaction de leur clause sociale et qui en suit les atteintes. Cette même plateforme doit à l'avenir proposer le même accompagnement pour les clauses environnementales.
- A FMM, travail de sourcing en amont, élaboration d'un référentiel de clauses RSE, obligation des prestataires de présenter leur politique RSE. Exemple : écoresponsabilité ou performance environnementale intégrées pour le renouvellement des décors des studios de RFI, dans le choix de la régie publicitaire de France 24, dans les domaines informatiques et techniques ou encore dans le fonctionnement du siège du groupe.
- Formation des acheteurs au sein du groupe AFD, sur les enjeux des achats responsables, afin d'intégrer des critères de responsabilité sociétale dans chaque étape d'achat ou lors des consultations, selon des critères adaptés aux projets d'achat. Par exemple, pour les appels d'offres liés aux infrastructures numériques, 5 critères écoresponsables ont été identifiés et seront pris en compte.

## Actions complémentaires à mener

Plusieurs leviers sont en cours de finalisation, pour garantir l'intégration de considérations environnementales lors de la rédaction des marchés :

- Des ateliers seront proposés aux acheteurs du bureau de la politique de

**l'ingénierie des achats (BPA)**, sur ces trois prochains mois, avec comme lignes directrices la présentation des clauses déjà mises à notre disposition,

- l'optimisation du recours au site public regroupant des clauses environnementales <http://www.laclauseverte.fr> qui permet aux acheteurs qui souhaitent intégrer le développement durable dans les achats publics, de disposer de clauses et de critères, par typologie de marchés et segment d'achat.
- un mode opératoire partagé avec les rédacteurs du BPA, pour systématiser la mise en place de clauses environnementales.

## **MESURE 7**

### Biens issus du réemploi, de la réutilisation ou comportant des matières recyclées et suppression du plastique à usage unique

#### Actions déjà mises en œuvre

A l'instar des autres ministères, le ministère est confronté à la difficulté de remonter les données liées à ces obligations en raison du manque d'outils permettant de les extraire.

Selon les données de l'UGAP, les marchés relatifs aux consommations prévues dans la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) indiquent que le ministère a acheté pour :

- 120 k€ de biens issus de réemploi ou réutilisation ou intégrant du matériel recyclé, principalement du matériel informatique, des cartouches, du papier, du mobilier de bureau ;
- 114 k€ de biens contenant du matériel recyclé, principalement pour du papier et du matériel de bureau ;
- Près de 6 k€ de réemploi et de réutilisation pour des cartouches d'encre.

**Rédaction d'un plan d'action  
« achats durables » pour 2021-  
2025.**

Le prestataire multitechnique multiservice doit veiller à limiter la production de déchets à la source et notamment à la suppression ou réduction des emballages ou déchets plastiques. Le ministère n'achète désormais plus que des gobelets en carton biodégradables, pour le centre de santé et pour les prestataires et les services recevant beaucoup de public.

Dans les restaurants administratifs, il est possible à l'utilisateur d'apporter ses propres contenants afin de consommer son repas à l'extérieur du self.

Dans le cadre du marché de traiteur, des clauses ont également été introduites pour des événements et conférences « zéro plastique à usage unique ».

A l'Hôtel de la ministre, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, pour les réunions, repas et réceptions organisés dans les salons, de l'eau filtrée (plate et gazeuse) est servie dans des carafes protégées. Plus aucune bouteille d'eau en plastique à usage unique n'est livrée par l'intendance pour les réunions dans les bureaux du Quai d'Orsay. Des carafes en verre, protégées par un bouchon, à remplir aux fontaines à eau sont mises à disposition.

La direction de la communication et de la presse a fait produire des « goodies » à partir de kakémonos et de bâches qui étaient destinés à la destruction, par une structure de l'économie sociale et solidaire travaillant avec des ESAT. Ils ont par

exemple produit des étiquettes bagage à partir des bâches installées sur les grilles pour les Journées du patrimoine de 2022 ou encore des porte-clés à partir d'anciens kakémonos notamment de la présidence française de l'Union Européenne.

La direction du numérique souhaite favoriser l'achat de matériel numérique reconditionné mais reste dépendante des marchés publics portés par l'UGAP ou la DAE. Elle a acheté ponctuellement en 2022 du matériel reconditionné (switch, adaptateurs réseau et composants pour le centre de données), hors marché (plafond 40K€) auprès de NISC.

## Les opérateurs

Si les opérateurs ont banni le plastique à usage unique pour la restauration, les distributeurs d'alimentation ou boisson et les espaces de travail, cela est plus **complexe pour les recherches menées en laboratoires** (IRD, CIRAD). Des réflexions sont en cours avec l'UGAP.

Les opérateurs utilisent du papier recyclé (100% depuis 2022 pour le CIRAD).

Le CIRAD avait cherché lors de la phase de sourcing à renouveler du mobilier de bureau en achetant des biens reconditionnés ou issus du réemploi. Or, ils n'ont **pas identifié d'entreprises à même de fournir de manière régulière et en quantité des biens de seconde vie.**

FMM a acheté du matériel publicitaire en matériaux recyclés (stylos, gourdes, blocs notes, « tote bags »...

France volontaires a participé à un concours via une plateforme sur la réduction du gaspillage alimentaire, le recyclage et réemploi (challenge connecté éco responsable DD).

## **MESURE 8**

### Numérique responsable

#### Actions déjà mises en œuvre

La feuille de route du ministère en matière de numérique responsable, établie pour 2 ans en 2020, a été renouvelée en 2023. D'ores et déjà, plusieurs actions-phares ont été mises en place :

- Comitologie avec 6 groupes de travail (1 pour chaque axe) ;
- Optimisation de l'allocation des périphériques (écran, clavier...). Les dotations par agent sont limitées et la fourniture de matériel professionnel n'est pas systématisée mais à la demande.
- Allongement de la durée de vie des équipements au-delà de l'amortissement comptable.
- Les ordinateurs portables suivent désormais l'agent affecté à l'étranger alors qu'auparavant l'agent devait rendre son outil en administration centrale et en récupérer un autre dans son lieu d'affectation.
- Sensibilisation des agents sur les impacts du numérique et rubrique numérique concernant l'écoresponsabilité sur l'intranet.
- Développement du réseau wifi sur tous les sites d'administration centrale.

**2 M de Mo supprimés lors de la 1<sup>ère</sup> édition du word clean up day en mars 2023.**

Le ministère cherche à augmenter sa part d'achat d'équipements reconditionnés (portables, commutateurs...). Moins de 20% du matériel informatique est en effet issu du réemploi ou de la réutilisation.

En 2023, le ministère a procédé au déploiement de 30% de copieurs couleur et 70% de copieurs en noir et blanc, alors que jusqu'à présent, 100% des copieurs étaient en couleurs.

Il a aussi organisé « un world clean up day » entre les 13 et 17 mars 2023 qui a contribué à la suppression de plus de 2 M de Mo (équivalent de 1921 km parcourus en voiture). Il s'est accompagné d'une campagne de sensibilisation. L'IRD a également participé à cet événement avec une 100e de volontaires qui ont permis de supprimer 5to de données.

#### Les opérateurs

Les opérateurs (hors France volontaire) se sont lancés dans une démarche numérique responsable (feuille de route ou schéma directeur) avec parfois des référents (IRD).

- Certains comme le CIRAD ont introduit une clause de reconditionnement dans son marché de téléphonie mais est rarement fourni en pratique, faute d'offre

suffisante. En revanche, 90% des achats de matériel informatique et téléphonique ont été achetés par FMM en reconditionné. Les smartphones achetés à l'IRD sont aussi reconditionnés.

- Des efforts sont aussi réalisés sur les datacenters : choix par le CIRAD du datacenter mésoLR dont la performance énergétique est meilleure.
- Gestion des déchets DEEE par un éco-organisme agréé (ECODAIR) à FMM.
- Sensibilisation aux écogestes numériques FMM (guide, atelier fresque du numérique à FMM ; plaquette de sensibilisation et politique « impression responsable » à l'IRD)
- Des actions sont menées par l'hébergeur principal (Cloud Temple) de l'IRD et par le CINES (qui héberge également certaines de leurs applications) pour optimiser les centres de données. Les actions de Cloud Temple : certification ISO 14001 des serveurs, efficacité énergétique, prolongement de la durée de vie des équipements de 3 à 5 ans en moyenne.
- Les équipements sont aussi rationalisés à l'AFD : il a été demandé aux collaborateurs s'ils souhaitaient rendre leur téléphone fixe afin d'éviter d'en racheter pour les nouveaux collaborateurs.

## Actions complémentaires à mener

Dans le cadre de l'opération de rénovation et d'extension de l'aile des archives (ERA) sur le site du Quai d'Orsay, visant à la création de 600 postes de travail, il est prévu que le centre de données soit mis aux normes sur le nouveau site.

La feuille de route ministérielle du numérique responsable prévoit d'optimiser les dotations en matériel des agents (plus d'imprimantes individuelles par exemple) puis de recourir davantage aux biens issus du réemploi, reconditionnés ou comportant des matières recyclées (notamment pour le matériel informatique en conformité avec la loi REEN).

La surconsommation est à limiter, ce qui implique de connaître et gérer les stocks de biens et produits (inventaires réguliers), bannir les achats à la tonne (exemple des clés USB), de faire évoluer le statut de « consommable » en « produit réutilisable » et réduire les possibilités de référence des produits.

D'autres mesures sont envisagées prochainement :

- Réviser la configuration des équipements pour améliorer la veille automatique ;
- Poursuivre la dématérialisation des procédures administratives des agents ;
- Lancer les réflexions sur la modernisation des serveurs à l'étranger, voire les virtualiser afin d'en diminuer leur nombre.

## **MESURE 9**

### Réduction des déchets, priorité aux dons et échanges de biens

#### Actions déjà mises en œuvre

En administration centrale, 450 m<sup>3</sup> de mobiliers ont été donnés en 2022 à l'association Valdélia.

La représentation permanente auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg a cédé du matériel informatique à l'association ENVIE, favorisant l'insertion professionnelle, l'économie circulaire et la création d'emplois locaux.

**35 ambassades ont déclaré donné le matériel inutilisé à des associations ou acteurs de l'économie sociale et solidaire.**

La **plateforme d'échanges et de dons** est promue auprès des services logistiques et de la direction du numérique, en communiquant les informations et les modalités d'accès. Le recours à cette plateforme est inscrit dans le plan ministériel de sobriété énergétique.

Si le matériel informatique peut parfois être redéployé en fin de vie en interne, beaucoup de matériel reste cependant détruit pour des raisons de sécurité. **Des dons sont réalisés à des associations, écoles ou agents**, sous condition d'éligibilité. Le matériel est sinon cédé à des organismes écoresponsables pour destruction DEEE (Ecologic).

#### Les opérateurs

La suppression de plastique à usage unique et de contenants jetables s'est accompagnée chez la plupart des opérateurs par la distribution de gourdes et de mugs (IRD, CFI). A l'IRD et à Expertise France, des plateaux-repas sont servis en bocaux en verre récupérés par le prestataire (idem pour des boissons en bouteille de verre).

FMM et CFI proposent une boîte à livres à disposition des agents pour s'échanger des livres.

Le CIRAD estime que la quantité globale de déchets générés par un agent moyen sur le site de Montpellier a diminué de 25% entre 2012 et 2022 et 87% des déchets sont valorisés. Cela inclut le don de mobiliers de bureau aux salariés ou de matériel informatique à des associations, écoles en France et à l'étranger.

FMM procède également à des dons de matériel non utilisé aux associations et clubs de radios partenariats ou à des ventes auprès d'entreprises sociales et solidaires pour reconditionnement. L'AFD a également donné 340 ordinateurs à des associations, collèges et lycées en 2022.

A l'AFD, un challenge "Green Copy" a été organisé afin de diminuer les impressions papier : entre le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> trimestre 2022, le volume global d'impression au siège de l'AFD a baissé de 10 %, soit l'équivalent de plus de 9 mètres de ramettes de papier non consommé.

### **Actions complémentaires à mener**

Le ministère mettra en place le tri des déchets à la source à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 sur ses sites d'administration centrale.

La plateforme d'échanges et de dons entre administrations sera davantage promue auprès des services pour qu'elle soit utilisée.

## **MESURE 10**

### Développement de solutions de tri et valorisation des déchets

#### Actions déjà mises en œuvre

La collecte et le recyclage des mégots de cigarettes sont réalisés par l'entreprise Cy-clope.

**64 ambassades déclarent avoir mis en place le tri des déchets.**

La valorisation des biodéchets est assurée par un partenariat entre notre prestataire de restauration Convivio et l'entreprise Moulinot. Cette entreprise traite et transforme les biodéchets issus des restaurants administratifs d'Ile-de-France, en fertilisant ou transformant en énergie verte, comme le biogaz, par la méthanisation.

Un audit de caractérisation des gisements présents sur les sites franciliens a été réalisé en étape préalable au déploiement du tri des déchets à la source.

En partenariat avec l'ONG Innovative Solutions for Sustainable Development (ISSD), l'Ambassade de France à Erevan en Arménie a mis en place un système de tri sélectif des déchets.

#### Les opérateurs

La plupart des opérateurs ont mis en place le tri des déchets à la source (France Volontaire, IRD sur 2 sites sur 4, CIRAD-Montpellier, FMM et CFI, groupe AFD). France volontaire fait appel à un prestataire pour la collecte de déchets valorisables. Au CIRAD, entre 30 et 40 filières de déchets dangereux et non dangereux sont gérées dans le cadre du quotidien de travail.

Le CIRAD-Montpellier a adopté une **gestion centralisée de ses déchets**, pour une vision d'ensemble de ses sites en lien avec les possibilités locales d'élimination et de traitement des déchets et un **registre électronique national Trackdéchets**.

Sur le site d'Expertise France, une recyclerie a été installée en juillet 2022 permettant de collecter via une société spécialisée, les déchets recyclables suivants : papier, verre, gobelets, bouteilles plastique, cannettes, cartouches, piles, lampes, bouchons et stylos.

#### Actions complémentaires à mener

En 2023 et 2024, le tri des déchets à la source sera déployé, avec l'installation de points d'apport volontaires sur les sites d'administration centrale.

A l'Hôtel de la Ministre, est en cours de réflexion l'installation dans le jardin d'un bac à compost qui cependant, peut attirer des insectes nuisibles. Il est envisagé également

l'installation d'un compacteur pour les cartons afin de favoriser le tri des déchets.

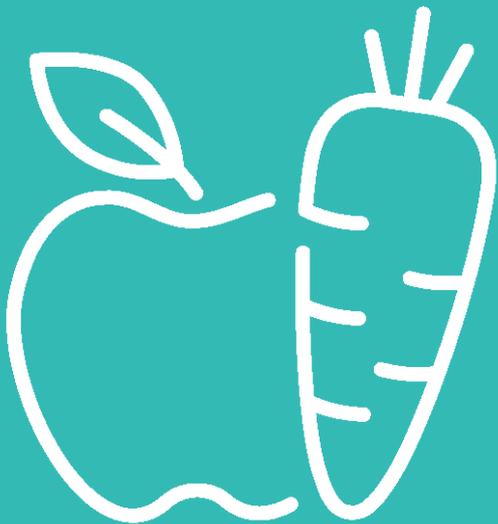
---

### Focus pays

Dans le cadre d'appel à projets Ambassade verte, le projet à Libreville (Gabon) a été retenu. Après acquisition d'un broyeur, les déchets verts de la résidence de l'ambassadeur sont désormais valorisés sous forme de copeaux et compost et utilisés comme paillage pour la végétation des jardins. Cela a permis de mettre fin au brûlage de ces déchets verts, qui occasionnait de nombreuses nuisances, tout en diminuant l'entretien nécessaire des surfaces des jardins et l'arrosage en saison sèche. Le paillage permet en effet de ralentir la pousse de mauvaises herbes et les pertes en eau par évaporation.



# Mieux se nourrir



## **MESURE 11**

### **Lutte contre le gaspillage alimentaire**

#### **Actions déjà mises en œuvre**

Il n'y a pas eu d'actions de diagnostic et de sensibilisation autour du gaspillage alimentaire en 2022.

A l'étranger, des denrées sont stockées en cas de crise dans le pays. Lorsque ces denrées sont sur le point de se périmer, elles sont généralement données à une association.

#### **Les opérateurs**

Le CIRAD pèse quotidiennement les biodéchets pour en dégager des statistiques mensuelles et annuelles, a mis en place un « gaspillo-pain » (dons de pain pour nourrir poules ou chevaux des salariés) et suit et analyse des indicateurs tous les trimestres lors des « commissions restauration ».

Sur le site de Bondy de l'IRD, les déchets organiques sont recyclés grâce à un compost géré par le prestataire de restauration. Le compost est utilisé sur le site. Les déchets organiques sont aussi recyclés sur la cantine du site de Montpellier.

Le prestataire de restauration d'Expertise France propose des tarifs réduits des produits encore en vente le vendredi après-midi pour limiter le gaspillage alimentaire.

#### **Actions complémentaires à mener**

Des discussions seront entamées avec le prestataire CONVIVIO et l'association à Nantes pour qu'un diagnostic soit réalisé régulièrement et que des actions soient mises en place pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Par exemple, une journée « test de pesée » pour mesurer le gaspillage au niveau de la plonge sera réalisée. A cette occasion, un atelier de sensibilisation en direction des agents sera organisé.

## MESURE 12

### Part de produits issus de l'agriculture biologique, de qualité ou durable et offre végétarienne dans la restauration collective

#### Actions déjà mises en œuvre

Une offre végétarienne est proposée quotidiennement. Une journée d'animation aura lieu prochainement dans nos restaurants pour valoriser cette offre et sensibiliser les agents à l'impact des repas carnés sur leur bilan carbone.

Par ailleurs, le potager biologique en permaculture présent sur le site de la Celle-Saint-Cloud produit des fruits et légumes pour les cuisines de l'Hôtel de la ministre. En 2022, 400 kg de légumes, 100 kg de fruits et diverses plantes aromatiques ont été récoltés et utilisés en cuisine.

**22% des produits proposés dans les restaurants franciliens sont issus de l'agriculture biologique.**

Au niveau de la cuisine de l'Hôtel de la Ministre, le chef s'attache à utiliser des produits frais, issus de l'agriculture, pisciculture (...) raisonnée. Il privilégie le savoir-faire français, la saisonnalité mais aussi les circuits courts. Plusieurs de ses fournisseurs sont situés dans le bassin de l'Île de France. Cela lui permet d'avoir des denrées de qualité, d'une meilleure conservation et de contourner l'appellation « bio » trop onéreuse et souvent hors budget.

53 ambassades ont déclaré acheter prioritairement des produits alimentaires bio ou de saison.

#### Les opérateurs

Les opérateurs ayant un restaurant interne proposent **quotidiennement une offre végétarienne**, parfois accompagnée d'une journée d'animation ponctuelle (CIRAD). Ils se conforment aux **objectifs de la loi EGALIM** (20% de produits bio pour l'IRD ; 22% de produits bio et 37% de produits de qualité durable pour le CIRAD ; 80% de produits durables dont 50% de bio pour l'AFD) et privilégient les **produits locaux et durables** (29% des achats pour le CIRAD). 80% de produits frais sont utilisés dans le restaurant du CIRAD qui complète les données sur « ma cantine ».

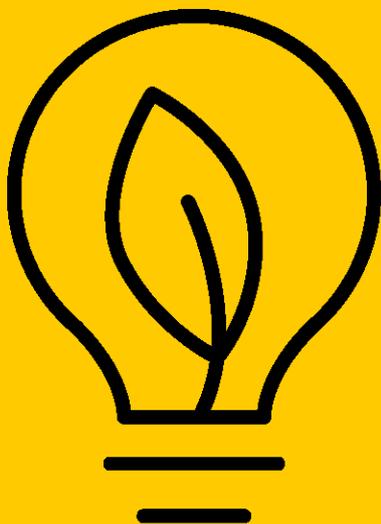
L'AFD s'est impliquée dans la promotion des circuits courts, avec la présence d'une association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) dans les locaux du siège une fois par semaine.

#### Actions complémentaires à mener

Le ministère veillera au respect des obligations de la loi EGALIM afin d'avoir une alimentation plus respectueuse de la santé et de l'environnement. Les efforts sont à poursuivre sur les sites nantais et dans le cadre des prestations de frais de bouche.



# Mieux gérer les bâtiments de l'État



## MESURE 13

Réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments de l'Etat, amélioration du déploiement de l'OSFI (y compris auprès des établissements publics et des opérateurs)

### Actions déjà mises en œuvre

Au cours de l'année 2022, le ministère a établi son bilan d'émission des gaz à effet de serre (BEGES) pour l'année 2021, avec l'aide d'un prestataire ALTEREA. Pour les scopes 1 et 2, le progrès est sensible depuis 2010 : - 56,7 % de tonnes équivalent Carbone émises.

**La consommation d'énergie sur les sites d'administration centrale a baissé de 12,78 % entre 2021 et 2022.**

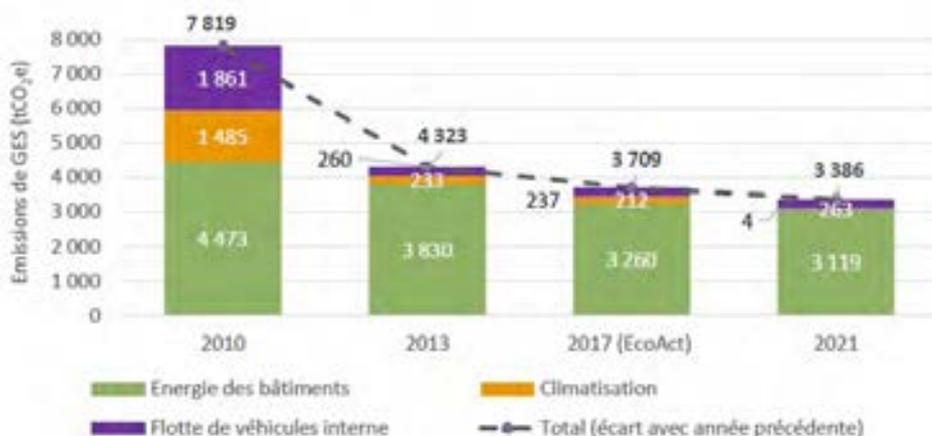


Figure 7 - Comparaison des émissions des GES entre 2010 et 2021 (tCO<sub>2</sub>e)  
(Source : ALTEREA)

Un projet de plan de transition a été étudié avec ALTEREA, visant à réduire nos émissions de gaz à effet de serre pour les prochaines années, que ce soit dans le cadre de la mobilité, des achats, des bâtiments ou du numérique.

L'ensemble des sites d'administration centrale sont rattachés à l'OSFI. Un contrat de performance énergétique a été déployé pour les 3 sites les plus consommateurs en 2022. Il a déjà permis d'obtenir un gain de 15% par rapport à l'année de référence de 2019. Les opérateurs sont fortement incités à se rattacher à l'OSFI également.

A la suite de la transmission de consignes de chauffage (19°C), d'actions de sensibilisation et de l'élaboration du plan ministériel de sobriété énergétique, des résultats positifs sont également à souligner entre 2021 et 2022 :

| Fluide            | Consommation 2021 (GWh) au MEAE | Consommation 2022 (GWh) au MEAE | Evolution entre 2021 et 2022 |
|-------------------|---------------------------------|---------------------------------|------------------------------|
| Gaz               | 3                               | 2,3                             | -23,3%                       |
| Electricité       | 15,4                            | 15,2                            | -1,3%                        |
| Réseau de chaleur | 4,3                             | 2,3                             | -46,5%                       |
| <b>TOTAL</b>      | <b>22,7</b>                     | <b>19,8</b>                     | <b>-12,78%</b>               |

| Fluide            | Nov 2021 (MWh) au MEAE | Nov 2022 (MWh) au MEAE | Evolution entre 2021 et 2022 |
|-------------------|------------------------|------------------------|------------------------------|
| Electricité       | 1312,2                 | 1189,8                 | -9,3%                        |
| Gaz               | 385,1                  | 321,4                  | -16,5%                       |
| Réseau de chaleur | 546,5                  | 311,56                 | -46,5%                       |
| <b>TOTAL</b>      | <b>2243,8</b>          | <b>1822,76</b>         | <b>-18,7 %</b>               |

Notre consommation d'énergie sur nos sites d'administration centrale a baissé de 12,78 % entre 2021 et 2022.

Ce bon résultat est notamment dû au fait que 90 % de nos agents d'administration centrale travaillent dans des sites raccordés à un réseau urbain de chaleur qui permet de limiter la consommation de gaz.

## Les opérateurs

Les opérateurs, grâce à des opérations à gain rapide (LED, pilotage système GTB, remplacement d'équipements, rénovation de réseaux de chauffage...) constatent déjà des baisses de consommation :

- Baisse de 13 à 40% des consommations énergétiques sur les sites métropole et DOM du CIRAD entre 2012 et 2021 (réduction globale de 21% des émissions de GES).
- Diminution de 25% depuis 2017 sur un des bâtiments et de 12% sur l'autre bâtiment depuis 2018, pour FMM et CFI, suite à la mise en place d'un contrat de performance énergétique (CPE), renouvelé avec ENGIE pour la période 2022-2026.

Le CIRAD déploie actuellement une **plateforme logicielle centralisée (IQ®VISION)** pour la gestion multi sites des consommations d'énergie/eau, devant permettre progressivement sur le parc de disposer d'une analyse des consommations par

bâtiment et par usage afin d'identifier des cibles d'économie. Il a préparé en 2022 le renouvellement du marché multitechnique Occitanie d'exploitation et de maintenance, avec des engagements de performance énergétique, intégrant **énergie photovoltaïque et biomasse**.

Des outils de suivi sont mis en place par l'IRD : TOPKAPI à terme relié à DEEPKI après ces travaux ; DEEPKI déployé sur le site de Montpellier où des travaux d'une toiture (verrière) ont permis un gain énergétique de l'ordre de 3 à 4%.

Expertise France n'est pas propriétaire de son siège social (contrat de prestation de services). Toutefois, l'immeuble est certifié HQE Bâtiment Durable 2016 niveau Excellent et certifié BREEAM niveau « Very Good ».

### **Actions complémentaires à mener**

Des audits énergétiques doivent être finalisés sur les sites d'administration centrale (Quai d'Orsay et sites nantais déjà réalisés).

Des travaux de rénovation mais aussi des opérations à gains rapides seront poursuivis en administration centrale, notamment dans le cadre de la mise en place du contrat de performance énergétique avec notre prestataire multiservice multitechnique (ENGIE).

Le raccordement au réseau de chaleur et de froid sera étudié pour les sites non climatisés (Quai d'Orsay, Invalides, Nantes Breil I).

A la représentation permanente auprès du Conseil de l'Europe et la résidence, un changement des menuiseries est prévu.

## **MESURE 14**

Amélioration de l'usage et de l'exploitation des bâtiments, application de la circulaire du 10 novembre 2022 relative au plan de sobriété énergétique de l'Etat, déploiement du réseau d'ambassadeurs sobriété et de la campagne de communication interministérielle sur les économies d'énergie

### **Actions déjà mises en œuvre**

L'optimisation des consignes de chauffage ou de climatisation a été le levier majeur pour atteindre l'objectif de gain énergétique. Une campagne d'installation de détecteurs de présence a été initiée en 2022 et sera poursuivie jusqu'en 2024.

**68 ambassades ont déclaré avoir réalisé des opérations de remplacement de l'éclairage par des LED et 45 avoir installé des détecteurs de présence.**

Depuis l'automne 2022, plusieurs travaux de calorifugeage et de relamping sont en cours sur plusieurs sites franciliens afin de réduire les consommations d'énergie, pour un montant de 582 k€.

Deux projets retenus dans le cadre de l'appel à projets Résilience II sont mis en œuvre en 2023, sur le site du Quai d'Orsay (isolation des réseaux de chaleur, phase finale de remplacement des éclairages par des LED dans les bureaux) pour 84 k€.

Un effort a été réalisé à l'hôtel de la ministre, dont l'éclairage de sécurité était beaucoup trop consommateur et voyant. En effet, le ministère avait obtenu l'autorisation d'utiliser à la place de blocs de secours lumineux vert et blanc d'utiliser des luminaires des salons en tant qu'éclairage de sécurité (sous réserve qu'ils soient en permanence allumés et continuent de fonctionner même en cas de rupture de courant). En août 2022, il a été décidé de limiter cet éclairage de sécurité permanent à un nombre minimum d'appliques dans les salons (2 pour les grandes salles et 1 pour les petites salles). Des interrupteurs ont été installés sur toutes les appliques n'ayant pas vocation à être de l'éclairage de sécurité, dans l'objectif de diminuer au plus la consommation énergétique de l'hôtel de la ministre. La mise aux normes de ce monument historique en grande partie vétuste est coûteuse et complexe.

A la représentation permanente auprès du conseil de l'Europe, à Strasbourg, ont été installés en 2022 des interrupteurs à minuteurs pour limiter l'éclairage inutile. Les bâtiments (RP et résidence) ont été équipés en éclairage LED.

Le plan ministériel de sobriété énergétique s'est accompagné d'une communication

sur les écogestes, grâce au kit de communication fourni. Une rubrique « **sobriété énergétique** » a été créée dans l'intranet du ministère. Plusieurs articles ont également été publiés afin de rappeler les consignes de chauffage et climatisation notamment. **Les écrans de veille, ne pouvant être modifiés ni en administration centrale ni à l'étranger, ont été utilisés pour diffuser des messages autour des écogestes.** Deux ont été proposés : l'un concernant l'extension des lumières et matériel numérique ; l'autre sur les déplacements domicile-travail.

Le kit de communication a également été communiqué aux ambassades pour une adaptation des écogestes selon le contexte local.

La plateforme MENTOR est désormais accessible en 2023 à tous les agents du ministère.

A l'étranger, la qualité environnementale est présente dans tous les projets de rénovation et construction menée par le ministère.

A l'**Ambassade de France à Washington**, les éclairages vétustes ont été remplacés par 560 éclairages LED à basse consommation. Cette démarche, associée à la mise en place de détecteurs de mouvement, permet l'économie de plus de 50 000 kWh/an, soit 19,7 tCO<sub>2</sub>eq/an.

Des éclairages LED ont aussi été installés dans les emprises françaises à Abidjan, Bangalore, Calcutta, Panama et Bucarest. Au total, 68 ambassades ont déclaré avoir réalisé des opérations de remplacement de l'éclairage par des LED et 45 avoir installé des détecteurs de présence.

Pour remplacer les anciens climatiseurs très énergivores de l'**Ambassade de France à Djouba au Soudan du Sud** (projet ambassade verte de 2022), un **nouveau système de ventilation à brassage d'air** a été mis en place permettant d'assurer un confort thermique dans l'emprise tout en **réduisant jusqu'à 84% la consommation énergétique** dédiée à la ventilation.

D'autre part, à l'étranger, en 2022 :

- 40 projets annuels sont dédiés à la qualité environnementale du bâtiment pour un total de 1,387 M€ ;
- 24 projets pluriannuels sont dédiés ou embarquent majoritairement des travaux de qualité environnementale ;
- 15 grands projets de construction et extensions sont en cours (70 M€) qui embarquent systématiquement la qualité environnementale du bâtiment avec si possible des labellisations (Doha) ou des grilles de critères environnementaux précis.

## Les opérateurs

4 opérateurs (CIRAD, l'IRD, FMM avec CFI) ont déclaré avoir produit et mis en œuvre un plan de sobriété énergétique qui intègre notamment les consignes de chauffage et de climatisation, issues de la circulaire du 10 novembre 2022. Le plan de FMM a été discuté avec les organisations syndicales afin de combiner au mieux l'impératif de sobriété énergétique et le niveau de confort nécessaire aux collaborateurs.

Le plan de relance a financé:

- des **travaux de rénovation énergétique et thermique** à la représentation de l'IRD en Nouvelle Calédonie (21 bâtiments, 8 000 m<sup>2</sup>). La moitié des travaux a été finalisée en 2022 (réfection des toitures, façades, menuiseries extérieures, moyens de conditionnement d'air, modernisation des réseaux électriques et informatiques). En 3 phases, ces travaux s'achèveront en 2024.
- des opérations menées sur différents sites du CIRAD de 2021 à 2023, **d'isolation de bâtiments, de relamping et pour la mise en service d'une installation d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation**. De nouveaux projets ont été soumis dans le cadre du plan de résilience pour l'ensemble des sites (énergies renouvelables, éclairages LED, comptage).

Le CIRAD a identifié un référent et créé un comité sobriété énergétique. Il développe une démarche pilote sur la promotion des comportements écoresponsables : **accompagnement des 3 unités de recherche** dont les activités sont les plus consommatrices d'énergie (AGAP, PHIM, ASTRE : 28% de la consommation d'énergie du Cirad) pour l'élaboration de plans d'actions spécifiques à leurs infrastructures et l'identification de bonnes pratiques énergétiques.

Le CIRAD a aussi posé en 2022 les principaux éléments du **Schéma Directeur Energie** (SDE) Montpellier à l'horizon 2030, en lien avec l'ADEME. Des analyses approfondies pour définir l'évolution du mix de production énergétique (photovoltaïque, géothermie, biomasse) doivent encore être conduites pour compléter l'étude.

Dans les laboratoires de l'IRD, les congélateurs ont été baissés de -80°C à -70°C lorsque cela était possible.

L'AFD a **fermé pendant 10 jours** en décembre 2022, 3 de ses bâtiments, ce qui a permis de réaliser une **réduction de 2,4% de la consommation d'énergie**. Elle déploie une campagne de communication avec des articles réguliers d'actualité tout au long de l'année sur son site intranet, des affiches et des stickers sur les éco-gestes affichés dans l'ensemble des bâtiments.

## Actions complémentaires à mener

La définition d'une **stratégie de maintenance** qui conduira à la mise à la programmation d'un plan d'investissement relatif aux équipements techniques vétustes est en cours d'élaboration.

En 2023, le ministère bénéficie comme les autres ministères d'un **ETP supplémentaire de « coordinateur de l'énergie »**, cadre A ou A+ ayant un profil technique, afin de répondre aux enjeux de transition énergétique des bâtiments de l'Etat et de ses opérateurs. Cet ETP est mis en place par la DIE. Il viendra renforcer les équipes de la DIL pour coordonner le volet « énergie » du plan ministériel de sobriété énergétique.

Le ministre s'inscrit dans le cadre du marché interministériel pour la formation des Hauts fonctionnaires, via les ateliers de la fresque du climat et 2 tonnes. Les Hauts fonctionnaires formés seront en administration centrale à partir du niveau de sous-directeur et à l'étranger les numéros 2 et les Ambassadrices et Ambassadeurs. Pour dispenser ces formations, un appel à volontaires a été lancé en 2023 auprès des jeunes retraités ambassadeurs. 14 ont à ce jour répondu favorablement.

Lors de la conférence des ambassadrices et ambassadeurs, un atelier sur la transition écologique sera dispensé.

Le déploiement des ambassadeurs de la sobriété énergétique, appelés « référents écoresponsables » au ministère reste encore à réaliser. Un appel à volontaires sera lancé sur l'intranet du ministère.



### Focus-pays : livraison de l'ambassade de France à Libreville

L'ambassade de France à Libreville a été inaugurée par le Président de la République en mars 2023. Elle vise deux certifications de haute qualité environnementale CERWAY et FSC (Forest Stewardship Council) valorisant l'emploi de bois issus de la gestion durable des forêts.

---

## **MESURE 15**

Gestion durable du parc immobilier de l'Etat, élaboration des Schémas pluriannuels de stratégie immobilière (SPSI) et des schémas directeurs régionaux, comprenant la programmation de rénovations lourdes et de travaux à gains rapides, du remplacement des chaudières au fioul et au gaz, de production ou de raccordement à des sources d'énergie renouvelable, et de réduction de l'utilisation des gaz fluorés.

La stratégie immobilière du ministère fait l'objet de deux documents stratégiques :

- Le **SPSI d'administration centrale pour 2020-2025**, qui détaille la politique immobilière du ministère pour les emprises en France. Il a été soumis au conseil de l'immobilier de l'Etat (CIE) en février 2021. Le programme Quai d'Orsay XXI, qui structure le SPSI, vise à rénover, moderniser et rationaliser les sites. Deux projets majeurs peuvent être cités :
  - o Le projet d'extension et réhabilitation de l'aile des archives (ERA), qui permettra au ministère de disposer d'espaces de travail modulables pour près de 600 postes de travail, afin de répondre aux créations de postes annoncées et à la nécessité de mettre sur pied très rapidement des cellules de crises et autres task-forces. Il sera doublement certifié HQE (Effinergie et Effinergie+).
  - o Le volet nantais comportant 8 projets qui offriront à nos agents des conditions de travail nettement améliorées par des rénovations et la construction de bâtiments, ainsi que des accès rénovés notamment pour les personnes à mobilité réduite. Cela permettra de répondre à l'augmentation des effectifs du ministère dans le cadre d'un programme gouvernemental de renforcement de la présence de l'Etat dans les territoires (CITP de novembre 2019). L'objectif est d'accueillir 1400 agents (1150 aujourd'hui) sur un pôle cohérent regroupant nos services de développement numérique et plusieurs services du ministère.
- Le **schéma directeur immobilier pluriannuel pour l'étranger (SDIPE)**, communiqué à la DIE et validé par le CIE le 25/11/2021. Il couvre la période 2020-2025 et recense 225 projets de gros entretiens lourds et constructions représentant 380 M€. 90% des projets recensés dans le SDIPE sont en 2023 lancés. Parmi les principaux axes du SDIPE, sont prévues la rationalisation, la modernisation, l'adaptation et la maintenance du réseau diplomatique. Il sera

prochainement revu pour couvrir la période 2026-2030, en intégrant davantage les exigences de transition écologique à l'étranger.

Le SDIPE, pour les grands pays à réseau, trouve sa traduction dans un programme d'élaboration de **23 schémas directeurs immobiliers à l'étranger (SDIE)** dans 23 pays différents où le parc immobilier de l'Etat représente 70 % de la surface totale du parc immobilier de l'Etat à l'étranger et 50 % de sa valeur. Il s'agit des pays suivants : Algérie, Allemagne, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Espagne, Etats-Unis, Gabon, Inde, Italie, Japon, Liban, Maroc, Mexique, Royaume-Uni, Russie, Sénégal, Tunisie, Turquie, Vietnam. A ce jour, 12 SDIE ont été validés.

Si **90% des agents en administration centrale sont raccordés aux réseaux de chaleur** (IDF et Nantes), **2 chaudières à fioul restent à changer** en administration centrale. **La chaudière à fioul de la RP Strasbourg a été remplacée en février 2023.** Celle de la RP OCDE sera changée en 2023. Celle du domaine de la Celle Saint Cloud sera remplacée en 2025 à l'occasion de travaux d'envergure.

A l'étranger, les chaudières à fioul sont remplacées dès que possible. Cependant, les contraintes locales ne permettent pas toujours de changer ce système.

---

### **Focus-pays**

**Exemple du projet de rénovation énergétique de l'ambassade de France à Canberra (2,8 M€), qui sera la première ambassade à énergie positive du réseau diplomatique français.** Outre des opérations de remplacement des systèmes de climatisation ou d'isolation, des panneaux solaires seront installés pour couvrir tous les besoins quotidiens en énergie des bâtiments (1 420 m<sup>2</sup> pour la chancellerie et 522 m<sup>2</sup> pour la résidence).

**Exemple du projet Ambassade verte réalisé par notre ambassade au Maroc en 2022 : remplacement du chauffe-eau électrique alimentant les vestiaires du garage par un chauffe-eau solaire.** Remplacer l'ancien système électrique revenait à réaliser des économies sur l'énergie (environ 6000 MAD/an) et pouvait réduire l'empreinte carbone du poste (environ 3000 kg/CO<sub>2</sub>eq, soit 3 vols Paris-New York aller-retour).

**Exemple du projet Ambassade verte réalisé par notre ambassade en Erythrée : l'installation d'un chauffe-eau solaire à la Résidence de France à Asmara** permet, en complément des 24 panneaux photovoltaïques déjà en place, de limiter le recours au fioul pour alimenter le groupe électrogène, dans un contexte de coupures de courant fréquentes dans le pays.

---

## **MESURE 16 ET 17**

Bâtiments neufs, respect de la RE2020 et utilisation de matériaux biosourcés

Réduction des surfaces occupées

### **Actions déjà mises en œuvre**

La réduction des surfaces occupées est à mettre en parallèle avec l'augmentation des effectifs prévue au ministère d'ici 2025, soit **+700 ETP attendus** (répartition à définir entre la France et l'étranger). Plus qu'une réduction, il s'agit alors de densifier les surfaces occupées selon une réflexion actuellement en cours.

Le périmètre de l'administration centrale (Ile-de-France et Nantes) comprend 12 sites, pour un total de 25 bâtiments et une surface utile brute de 125 770 m<sup>2</sup>. Le projet ERA, de construction d'un nouvel immeuble tertiaire sur le site du Quai d'Orsay, a pour objectif de **rendre plus modulables et plus adaptables les espaces de travail** pour répondre à l'émergence de nouveaux modes de travail, et à certains besoins mal pris en compte dans nos aménagements actuels (disponibilité d'espaces pour les task forces et cellules de crises). Le projet permettra également un **regroupement de sites par libération des sites des Invalides et de l'îlot Saint Germain**.

A l'étranger, **l'hétérogénéité des biens et des statuts** peut être un frein à la réduction des surfaces.

**A l'étranger : 1878 biens répartis sur 658 sites, représentant 1,57 millions de m<sup>2</sup>.**

Plus de la moitié du parc immobilier à

l'étranger est situé dans une 20<sup>e</sup> de pays historiquement liés à la France (Liban, Algérie, Maroc, Côte d'Ivoire, Madagascar, Syrie, Mauritanie) ou dans des postes à missions élargies (Etats-Unis, Allemagne, Turquie, Russie, Royaume-Uni, Chine, Canada, Japon, Inde, Espagne).

Les types de biens sont hétérogènes : ambassades, consulats, instituts culturels, établissements scolaires, résidences diplomatiques, palais classés, villas, immeubles collectifs d'habitation, lieux de culte, hôpitaux, monuments historiques...

Les statuts sont divers : pleine propriété, bail, bail emphytéotique, droit de jouissance ou mise à disposition par un Etat étranger, propriété du bâti mais pas du foncier...

L'enjeu principal est avant tout de disposer d'emprises adaptées assurant la sécurité des personnes, des biens et de l'information protégée, dans un environnement stable, permettant un accueil du public dans de bonnes conditions.

A l'étranger, **un plan de cessions immobilières pour la période 2021-2025** a été communiqué à la DIE et à la direction du budget. Cependant, cette politique de

cessions s'essouffle aujourd'hui, les biens les plus liquides ayant été cédés. Ce sont aujourd'hui les biens « complexes », en zone de conflits ou de tensions économiques ou financières qui constituent le stock de biens cessibles.

Les ratios de surface (désormais 16 m<sup>2</sup> SUB par agent) ou d'occupation des espaces de travail (circulaire Première ministre du 8 février 2023) sont pris en compte, dans un contexte où le télétravail à l'étranger est interdit. Les opérations immobilières de l'Etat à l'étranger et les documents d'orientation stratégique sont soumis à l'**avis de la commission interministérielle chargée d'émettre un avis sur les opérations immobilières de l'Etat à l'étranger (CIME)**, présidée par un conseiller maître à la cour des comptes, et à laquelle participent la DIE et la direction générale du budget.

## Les opérateurs

Le CIRAD a finalisé en 2022 à la Réunion, son projet de **réhabilitation de 800 m<sup>2</sup> de bâtiments** et la **construction d'un nouveau bâtiment de 3200 m<sup>2</sup>** au Pôle de protection des plantes à la Réunion (Fonds Feder, 13 M€), projet d'infrastructure bioclimatique, labellisé Prébat. Sa stratégie patrimoniale intègre la rationalisation des locaux au regard des nouvelles pratiques et de l'organisation du travail. La réhabilitation prévue des bâtiments les plus anciens intègre également ces éléments.

France volontaire a réduit ses surfaces au 1<sup>er</sup> novembre 2021, en passant de 1 204 m<sup>2</sup> à 854 m<sup>2</sup>.

L'IRD étudie la réduction de surfaces grâce au flexoffice sur le site de Marseille. Le site de Bondy sera bientôt quitté suite à la relocalisation de la délégation régionale d'Ile-de-France.

**Des bureaux en *flex office* sont disponibles sur tous les sites de l'AFD.** Un manuel d'utilisation du *flex office* est à disposition des collaborateurs. Ce mode d'organisation a été mis en place chez Expertise France depuis mai 2021. Depuis janvier 2023, le ratio de *flex* applicable aux équipes sédentaires est de 0,7 et celui applicable aux équipes nomades est de 0,6. De ce fait, le siège social d'Expertise France a pu **accueillir environ 150 collaborateurs supplémentaires sur la même surface d'immeuble** depuis mai 2021.

## Actions complémentaires à mener

Une expérimentation est lancée en 2023 : réduire la surface d'un bureau directorial pour densifier les espaces de la direction dans l'objectif d'accueillir de nouveaux agents et créer une salle de réunion/espace de convivialité.

# Mieux protéger et valoriser nos écosystèmes



## **MESURE 18**

### **Zéro phyto et gestion écologique des espaces verts**

#### **Actions déjà mises en œuvre**

Le ministère n'utilise **aucun produit phytosanitaire** sur ses sites d'administration centrale pour le désherbage des voiries et des jardins. Il pratique le désherbage mécanique et manuel et utilise des produits naturels comme le vinaigre et autres adjuvants, des produits biologiques et des procédés de lutte alternative tels que les prédateurs naturels.

**0 produit  
phytopharmaceutique utilisé  
pour l'entretien des espaces  
verts.**

Au domaine de la Celle Saint Cloud, le ministère recourt à **l'éco pâturage**. Est présent sur le site également, le **potager biologique** dans lequel est utilisé le procédé de **permaculture**. La **présence d'animaux**, à savoir les poules et les canards indiens, est une lutte efficace contre les gastéropodes dans nos jardins. Des groupes scolaires viennent régulièrement visiter le domaine et ce potager (plus de 1000 enfants et 300 accompagnants en 2022). Ils ont consommé plus de 100 kg de légumes et plus de 50 kg de fruits.

Le domaine est également ouvert lors des journées du patrimoine en septembre.

**L'implantation de ruches** également (Celle Saint Cloud et Quai d'Orsay) favorise la biodiversité et la pollinisation de nos espaces verts.

Par ailleurs, des **matériels électriques** de jardinage sont utilisés et favorisés sur l'ensemble de nos sites dès que possible, afin de réduire l'empreinte carbone.

A la représentation permanente auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg, deux noisetiers ont été plantés en remplacement d'un tilleul qui a dû être abattu.

#### **Les opérateurs**

A l'IRD, le zéro phyto et la gestion écologique sont pratiqués sur les sites de Montpellier et Bondy (pas d'espace vert sur Marseille), mais dans les Outre-Mer certains produits subsistent encore. D'autres pratiques écoresponsables apparaissent tout de même : **tondeuses ou souffleuses non thermiques** par exemple. L'obtention du Label Ecojardin a été étudiée sur le site de Bondy mais stoppée par les confinements puis la fermeture prochaine du site. Il n'utilise toutefois plus de produits phytosanitaires, respecte la faune et la flore en laissant en friche certaines parcelles et réalise son compost.

Le CIRAD exclut les pesticides chimiques dans les pratiques d'entretien des espaces verts des sites (Montpellier, Guadeloupe, Martinique et Guyane), de lutte biologique et

insectes auxiliaires dans les serres expérimentales, de la gestion différenciée des espaces verts et pratiques du fauchage tardif (Montpellier). La labellisation « Refuge Ligue de protection des Oiseaux » (Montpellier) est conservée.



#### **Focus-pays : aux Fidji**

La construction d'une serre dans les jardins de la résidence diplomatique contribue au projet de potager biologique et organique. Cet abri permet dorénavant la culture de pousses en pot avant leur plantation en pleine terre dans le potager. L'agriculture domestique étant une composante essentielle de la

vie des Fidjiens, ce projet de jardin potager porte ainsi une forte dimension pédagogique : l'Ambassade prévoit d'accueillir régulièrement des groupes scolaires afin de les sensibiliser aux enjeux de la transition écologique et à l'importance de la biodiversité pour la préservation d'écosystèmes riches et fonctionnels. L'apport de connaissances pratiques en permaculture, avec la culture de variétés locales, est un vecteur de communication concret à destination du jeune public.

---

## **MESURE 19**

### **Protection du patrimoine naturel de l'Etat, dés-imperméabilisation des sols, dépollution et séquestration carbone**

#### **Actions déjà mises en œuvre**

Compte tenu des surfaces occupées en administration centrale, il n'y a pas eu en 2022 d'actions de dépollution, de désimperméabilisation des sols et de séquestration carbone mises en place.

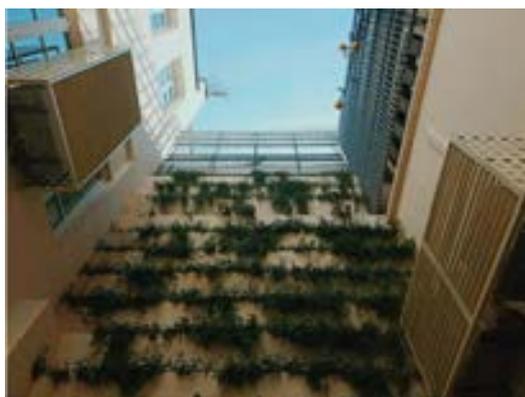
#### **Actions complémentaires à mener**

Cette mesure sera prise en compte dans le compte les futurs projets immobiliers en administration centrale, à Paris et Nantes.

---

#### **Focus-pays :**

**Exemple du projet Ambassade verte retenu en 2022 en Mauritanie :** le campus diplomatique français est l'un des trois poumons verts de la ville de Nouakchott. L'ambassade a procédé à un **reboisement du site** afin d'éliminer le prosopis, une espèce envahissante, au profit d'espèces d'arbres locales et peu consommatrices en eau, telles que le badamier et le flamboyant.



**Exemple du projet Ambassade verte retenu en 2022 en Azerbaïdjan :** un mur végétalisé de 9 mètres de haut a été installé dans la cour intérieure de l'ambassade. Constituée de près de 500 plantes, des espèces locales résistantes aux conditions de chaleur de la capitale azerbaïdjanaise, cette végétation permet d'apporter de la fraîcheur, de diminuer les émanations d'air chaud depuis la cour vers les

bureaux et donc d'avoir une utilisation plus restreinte des climatiseurs durant la saison estivale. Un système d'arrosage automatique au goutte-à-goutte est intégré dans le mur, garantissant une consommation d'eau contrôlée et adaptée aux besoins physiologiques des plantes. Cet espace confère par ailleurs un espace de biodiversité supplémentaire pour les abeilles de l'Ambassade, dont la ruche est située sur les toits.

---

## **MESURE 20**

### Préservation de la ressource en eau

#### **Actions déjà mises en œuvre**

Sur les sites franciliens, l'arrosage est réduit au minimum et n'a lieu que très tôt le matin afin d'éviter l'évaporation naturelle. Sont ciblées principalement les zones les plus importantes : arrosage des plantes plutôt que les gazons. Par ailleurs plusieurs actions sont mises en place :

- tontes limitées pour éviter l'évapotranspiration des sols ;
- utilisation de pluviomètres sur les systèmes d'arrosage automatique ;
- utilisation du « mulching » (écorces et autres) dans les massifs, pour limiter l'arrosage et le désherbage.

L'ensemble des déchets verts est également revalorisé directement sur nos sites dans la mesure du possible en compostage pour du terreau (apport organique naturel), en broyage pour les branches et en paillage (pour limiter l'évapotranspiration des sols dans les massifs et constituer un apport organique naturel après sa décomposition). Le reste des déchets est apporté directement sur des sites spécialisés (type Véolia) où ils sont également revalorisés en engrais et autres (ex : bois de chauffage).

#### **Les opérateurs**

Pour le CIRAD :

- Intégration progressive dans la plateforme logicielle centralisée (IQ<sup>®</sup>VISION) de la mesure des prélèvements en eau ainsi que de la détection précoce des fuites sur les réseaux.
- Poursuite de la mise à jour des plans des réseaux d'eau.
- Récupération de l'eau de pluie dans des citernes.
- Arrosage des espaces verts réduit au strict minimum par des mesures de paillage et l'utilisation d'espèces végétales locales.

L'immeuble occupé par Expertise France ayant été totalement réhabilité est notamment équipé de robinets automatiques et d'arrosage goutte-à-goutte pour les espaces verts. Les équipes de maintenance présentes plusieurs fois par semaine peuvent détecter et réparer les fuites constatées.

---

## Focus-pays

Exemple du projet lauréat Ambassade verte au **Maroc** en 2022 : **installation d'un récupérateur d'eaux pluviales « en kit »** pour l'arrosage des espaces verts. Une cuve de 5 000 litres permettant de récupérer plus de 80 m<sup>3</sup> d'eau par an a été installée.

Dans un pays régulièrement en stress hydrique, la réussite d'une telle action représentait une opportunité à développer. En parallèle, les réseaux d'eaux usées et eaux pluviales ont été rénovés.

**Trois projets d'installation de systèmes d'arrosage automatique au goutte-à-goutte** ont été mis en place grâce à l'appel à projets : à Mascate, Le Caire et Nairobi. Ces nouveaux systèmes permettent de réduire la consommation d'eau pour l'arrosage des espaces verts. Cette diminution est notamment estimée à 70% pour les jardins de l'Ambassade de France au Kenya.

La Résidence de France à **Dakar** a procédé à **l'installation d'une station d'épuration de ses eaux usées, et de récupération pour l'irrigation**. Son fonctionnement autonome est entièrement fondé sur un processus biologique de clarification des eaux grises.

---



---

**Direction des immeubles et de la logistique**  
57 boulevard des Invalides  
75007 Paris 07 SP